



Orléans
Mairie

LA MAIRIE VOUS INFORME

ORLÉANSmag



225

UKRAINE

ORLÉANS AUX CÔTÉS DE SOUMY





LES
COMPAGNONS
DU
DEVOIR
et du Tour de France

JOURNÉE PORTES OUVERTES

22 mars 2025



© 12/2024 - Compagnons du Devoir - Crédit photo : © AOCDT/Florent Potier

En savoir plus



www.compagnons-du-devoir.com

ÉDITO

**SERGE GROUARD
MAIRE D'ORLÉANS**



© JEAN PUYO

Chères Orléanaises, chers Orléanais,

Vous le constatez, notre pays traverse une crise politique grave, et cette situation a des conséquences directes sur la gestion de notre ville, en termes de budget principalement. Alors que le spectacle qui nous est donné depuis Paris, entre postures et impostures, irresponsabilité et incompétence, est aussi stérile que lamentable, nous poursuivons, nous, notre travail au quotidien pour maintenir les grands équilibres financiers de notre ville et ne jamais affaiblir l'ensemble de nos politiques publiques. Mais ce n'est évidemment pas sans difficulté puisque nous devons établir des budgets, allouer des subventions, poursuivre nos investissements, sans savoir quelle sera, finalement, le montant de la ponction de l'État. Seule certitude, il sera très élevé.

Heureusement, la ville d'Orléans est bien gérée et ce, depuis des décennies, ce qui la rend moins fragile, plus résiliente que tant d'autres face à ces profondes incertitudes budgétaires et à l'iniquité de cette ponction aveugle. Les conséquences auraient pu être lourdes sur le bon fonctionnement de notre ville et la poursuite des activités de l'ensemble des structures culturelles, sportives, associatives que nous subventionnons. Il n'en sera rien. Élus et services sont mobilisés sans relâche pour construire un budget qui, malgré les coupes sombres infligées par l'État, maintiendra au même niveau nos exigences, donc vos attentes, en matière notamment de santé, de sécurité, et de transition écologique.

Orléans est une ville aujourd'hui très attractive, toujours sur le podium des villes de France où les indicateurs importants – sécurité, logement, emploi, qualité de vie, dynamisme économique – sont valorisés. Merci à vous tous qui participez pleinement, dans vos activités et vos engagements, à faire d'Orléans une ville qui accroît durablement sa qualité de vie et son rayonnement, année après année.

> Pour contacter la rédaction: 02 38 79 22 22

- DIRECTEUR DE PUBLICATION : C. DE FILIPPI
- DIRECTRICE INFORMATION-COMMUNICATION ET
- RÉDACTRICE EN CHEF : A. DI TOMMASO
- RÉDACTION ET SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : É. CUCHET, L. BOUQUEROT, M. PRÉVOST, C. JAUNET ET M. QASSYM
- PHOTOGRAPHIE : JÉRÔME GRELET ET JEAN PUYO
- CRÉATION GRAPHIQUE ET MAQUETTE : LAURE SCIPION
- RÉGIE PUBLICITAIRE : OUEST EXPANSION
- DISTRIBUTION : BÔÏTAUXLETTRES
- IMPRESSION : MAURY IMPRIMEUR - TIRAGE 61000 EXEMPLAIRES
- DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Orléans et sa métropole sur Facebook, Twitter, Instagram et orleans-metropole.fr



Orléans.mag est disponible en version audio auprès de la Bibliothèque sonore, sur inscription au 02 38 53 17 46 ou à 45L@advbs.fr

OUEST EXPANSION

La société Ouest Expansion est notre régisseur publicitaire. Si vous êtes annonceur, contactez **Aurélien Ars** au 07 78 82 23 20.

L'Orléans.mag n°226 (mars 2025) sera disponible à partir du 01/03/2025

L'ŒIL
DU
PHOTO
GRAPHE

© JÉRÔME GRELET

ORLEANS
VAL DE LOIRE
TOURISME

ORLEANS
VAL DE LOIRE
TOURISME

Jusqu'au 5 janvier, le marché de Noël a été un haut lieu touristique et féerique. Cette édition avait choisi le "conte" pour thème. Un vif succès.



SOMMAIRE

225 FÉVRIER 2025

actu

- 6 > À LA UNE
La ville d'Orléans aux côtés de l'Ukraine
- 8 > PÊLE-MÊLE
- 12 > SÉCURITÉ
Face aux tensions, une réponse conjointe et immédiate
- 14 > BOURGOGNE VILLAGE
Place à l'expérimentation
- 16 > ACTU MÉTRO
LA ZAC Interives 1 sur de bons rails
- 18 > TRANSITION
Production d'énergies renouvelables: point d'étape
- 21 > LÈCHE-VITRINE

on sort!

En central, le programme détachable de vos sorties du mois

quartiers

- 23 > Nouveau plan de circulation dans les quartiers
- 24 > Centre-ville
- 26 > Nord
- 28 > Est
- 30 > Ouest
- 31 > La Source
- 32 > Saint-Marceau

le mag

- 35 > PATRIMOINE
La renaissance de Notre-Dame-de-Recouvrance
- 37 > QUESTIONS DES ORLÉANAIS
- 38 > TRIBUNES LIBRES



LA VILLE D'ORLÉANS AUX CÔTÉS DE L'UKRAINE

Coopération SERGE GROUARD, MAIRE D'ORLÉANS, S'EST RENDU EN UKRAINE DÉBUT JANVIER, POUR SIGNER AVEC LA VILLE DE SOUMY, UNE CONVENTION DE COOPÉRATION UNIQUE EN SON GENRE. UNE MANIÈRE CONCRÈTE DE RÉAFFIRMER LE SOUTIEN INDÉFACTIBLE DE LA VILLE DEPUIS L'INVASION RUSSE.



Serge Grouard et Romain Roy lors de la visite du musée de Soumy, en compagnie de sa directrice.



L'ambassadeur d'Ukraine en France, son excellence Vadym Omelchenko, lors de sa venue à Orléans, fin septembre 2024.

Dès l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe, la ville d'Orléans s'est tenue aux côtés du peuple ukrainien. La rue Jeanne-d'Arc a été pavoisée de jaune et de bleu, steppe ukrainienne et l'azur, les deux couleurs du drapeau d'un peuple méritant et courageux qui refuse l'asservissement par la Russie. Le 8 mai 2022, soit quelques mois seulement après le déclenchement de la guerre, le maire d'Orléans, Serge Grouard, invitait Masha Kondakova, une réalisatrice ukrainienne de 35 ans, à défiler avec lui dans le cortège johannique et à prendre part aux cérémonies commémoratives qui marquent la libération de la ville. «À l'image de Jeanne d'Arc, la cinéaste porte, à travers son travail, des valeurs de liberté et de courage du peuple ukrainien», déclarait alors Serge Grouard.

Et puis, au-delà de la force des mots et de la puissance des symboles, la mairie d'Orléans a envoyé, dès le mois de mars 2022, de l'assistance médicale en Ukraine, tandis que des familles orléanaises se portaient volontaires pour accueillir des femmes et des enfants ukrainiens fuyant les bombardements. Aujourd'hui, quelque 300 exilés ukrainiens vivent à Orléans, et la ville a hébergé récemment, dans le cadre d'un «séjour de répit» des enfants de Kherson afin de les éloigner, durant quelques jours, du bruit fracassant des bombes et du cauchemar de la destruction. C'est dans cet élan de solidarité et de soutien indéfectible au peuple ukrainien que Serge Grouard, après s'en être entretenu avec l'ambassadeur d'Ukraine en France, est parti le 6 janvier dernier, à Soumy, une ville de 260 000 habitants située à trente kilomètres de la frontière russe, pour y signer une convention de coopération. L'accompagnaient, dans ce déplacement de quelques jours, Romain Roy, adjoint à la Transition énergétique



La ville de Soumy se situe au nord-est de l'Ukraine, à 300 kilomètres à l'est de Kyiv, et à trente de la frontière avec la Russie. Par sa situation géographique, elle est donc au cœur d'une zone de combats intenses. Composée de près de 260 000 habitants, pètrie d'histoire, Soumy a de nombreux points de convergence, voire de similitude, avec Orléans.

Petit clin d'œil de l'histoire, le monument-symbole de la ville de Soumy a été façonné par un sculpteur français, Aristide Croisy, au 19^e siècle. Orléans s'est engagée à participer à sa restauration, le moment venu.



L'hôpital de Soumy qui a été la cible de plusieurs bombardements, est déjà en cours de reconstruction.

« Nous avons été frappés par la dignité, le calme, la volonté d'un peuple de vivre comme s'il n'y avait pas de conflit » Serge Grouard

et au Développement durable, et Olivier Ravoire, directeur des Relations internationales. « L'accueil de nos amis ukrainiens a été très chaleureux dans ce contexte de menaces permanentes, d'alertes incessantes et d'attaques », a expliqué Serge Grouard, lors du dernier conseil municipal. « Nous avons été reçus par les autorités civiles et militaires de la ville de Soumy et de l'Oblast, une réception à l'issue de laquelle nous avons signé l'accord de coopération entre nos deux villes. Nous allons le mettre en œuvre sans attendre. Nous avons déjà des pistes d'action: santé, culture, enseignement, économie, et université. Nous allons, par exemple, répondre aux appels à projets nationaux et européens afin de lever des fonds pour financer ces actions en faveur de Soumy. »

Au cours de ce séjour forcément périlleux dans un pays en guerre, le maire d'Orléans a pu, entre autres, visiter deux hôpitaux: l'un pédiatrique et l'autre accueillant les blessés du front. « Nous avons pu constater les attaques odieuses des forces russes sur ces hôpitaux partiellement détruits. En peu de temps, nous nous sommes rendu compte de beaucoup de choses que l'on ne perçoit pas forcément depuis chez nous. Nous avons été frappés par la dignité, le calme, la volonté d'un peuple de vivre comme s'il n'y avait pas de conflit », confie Serge Grouard.

Et puis, autre source d'admiration, la volonté de reconstruire le plus rapidement possible les rues, établissements et habitations dévastés par trois ans de guerre. « Ils réparent toujours au plus vite, inlassablement. Nous avons pris une leçon de courage », insiste le maire d'Orléans. Symbole de cette volonté farouche de continuer à vivre le plus normalement possible, le musée de Soumy reste ouvert en dépit des missiles et des attaques de drones. La culture, comme une arme de résistance. À l'instar d'une nation engagée comme un seul homme dans une guerre pour sa survie. ■

Quelles sont les principales leçons que vous reprenez de votre déplacement en Ukraine ?

Nous avons pris une leçon de courage et de détermination par nos amis ukrainiens, pour lesquels j'ai beaucoup d'admiration. C'est un peuple qui est, plus que jamais, debout, fort, courageux, qui veut être totalement européen, sans alternative possible. Nous avons eu la chance formidable de rencontrer, de saluer le charismatique maire de Kyiv, Vitali Klitschko, et d'échanger longuement avec lui. C'était un moment d'une rare intensité.

D'un point de vue militaire, qu'elles ont été vos impressions sur l'issue de cette guerre ?

Dès le début de la guerre, on avait prédit que les forces ukrainiennes n'allaient pas tenir. On ne sait pas ce qu'il adviendra, mais l'Ukraine ne doit pas perdre; je suis convaincu qu'elle ne le peut pas, et je pense qu'elle ne va pas perdre. J'espère du fond du cœur avoir raison. Il y a la nuit et il y a la lumière, et la nuit ne peut pas remplacer la lumière, pour reprendre les mots de la directrice du musée de Soumy. Nous assistons à la naissance d'une grande nation, dans la douleur et les stigmates de trois ans de guerre. Et je dois dire que nous avons ressenti une grande fierté de représenter Orléans là-bas et d'engager notre ville dans cet accord de coopération. Nous faisons ce que nous pouvons faire, modestement, à notre échelle, mais nous sommes présents.

Quelle doit être la position de la France et de l'Union européenne, selon vous ?

La France aide l'Ukraine et elle doit continuer à le faire, et même à l'amplifier. Si l'UE pouvait davantage s'en saisir, ce serait bien, quelles que soient les décisions d'autres pays. C'est un moment décisif pour l'Europe, avec l'opportunité aujourd'hui de conforter et de développer sa crédibilité internationale, et de définir sans aucune ambiguïté qui sont ses amis et quels sont les peuples qui la composent. Cette guerre est aussi la nôtre, n'en doutons pas une seconde. ■



De gauche à droite: le secrétaire du conseil municipal de Soumy, Serge Grouard, maire d'Orléans, et le responsable militaire de la ville de Soumy.

> **Rentrée 2025-2026**

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire sont ouvertes, et durent jusqu'au 7 mars. Objectif : permettre aux nouveaux écoliers ou à ceux qui changent d'établissement de pouvoir faire leur rentrée en septembre prochain.

Qui est concerné ? Les nouveaux arrivants à Orléans, les enfants qui changent d'école après un déménagement à Orléans, les enfants nés en 2022 qui entrent en petite section de maternelle. Attention : les inscriptions d'enfants nés en 2023 (moins de 3 ans) ne concernent que les écoles situées en réseau d'éducation prioritaire.

Comment s'inscrire ? Quatre possibilités : en ligne, rendez-vous sur orleans.fr, dans son espace famille, puis, une fois connecté, dans la rubrique « inscriptions » ; en déposant son dossier d'inscription au guichet de l'hôtel de ville, auprès de l'espace famille, ou de sa mairie de proximité ; par courrier, à Mairie d'Orléans - Espace famille - Place de l'Etape - 45 050 Orléans cedex 1 ; auprès du référent-relais dans les écoles publiques de la ville. ■



© JÉRÔME GRELET

> **Pièces jaunes**

228 KG DE GÉNÉROSITÉ !

Engagée dans le Challenge RTL « Pièces jaunes », Orléans a atteint la 3^e marche du podium des villes les plus généreuses de France, derrière Nice et Valenciennes. Elle a relevé avec brio le défi lancé par RTL et la Fondation des hôpitaux : collecter, entre les 10 et 20 janvier, le maximum de pièces jaunes au profit des enfants hospitalisés et de leurs familles. Déployées dans toute la ville avec le concours de La Poste, partenaire de l'opération, les tirelires affichaient, le 20 janvier au soir, un poids net de 228 kg. L'opération « Pièces jaunes » se poursuit, elle, jusqu'au 8 février. ■



> **Le chiffre**

15 354 €

C'est le montant versé à Hôpital Cool à la suite de la 7^e Fête du tri. Cette somme se compose des dons collectés lors de la vente organisée en octobre, sur la place du Martroi, par les clubs-services orléanais, avec le soutien de la ville d'Orléans (11 500€), et du fruit des enchères du 17 janvier dernier (3 854€), en salle des ventes. Grâce à cette somme, l'association orléanaise va pouvoir fournir des blouses colorées aux soignants du service pédiatrie du CHU d'Orléans (et, prochainement, à d'autres hôpitaux de France). La vente d'octobre a également permis de reverser 1 400 euros aux Restos du cœur. ■

> **Téléthon**

LE DON DE LA VILLE D'ORLÉANS



© JEAN RUYO

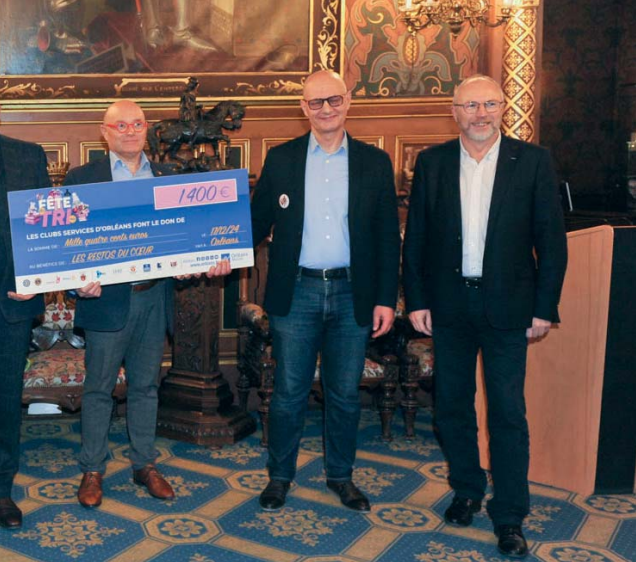
Comme chaque année, la ville d'Orléans s'est engagée pour le Téléthon, avec un don de 12 000€. Le chèque a été remis par Florent Montillot, 1^{er} maire-adjoint, délégué à la Santé, en présence de Rémy Coquery, coordinateur de l'association AFM-Téléthon dans le Loiret. ■

> **Le 108**

APPEL À MÉMOIRE

Vous avez connu les odeurs de la chocolaterie Saintoin ? Fait de l'urbex dans le lieu abandonné dans les années 80 ? Vous avez vu l'émergence du 108 comme lieu artistique et culturel, ou vous y avez participé ? Images, dessins, anecdotes, pistes audios, vidéos... Le 108 lance un appel à mémoire pour participer à l'archéologie populaire et sensible d'un lieu unique à Orléans. ■

✉ Écrire à memoire@le108.org



© JEAN PIVO

> Festival de Loire 2025

LES LACS ALPINS À L'HONNEUR

Du 24 au 28 septembre, les quais d'Orléans vibreront au rythme du plus grand rassemblement de la marine fluviale : le Festival de Loire. Cet événement gratuit et familial attend plus de 600 000 visiteurs pendant les cinq jours de festivités ! Pour cette 12^e édition, la ville d'Orléans mettra à l'honneur les lacs alpins, leurs traditions lacustres et leur biodiversité. Les professionnels intéressés pour exposer et rejoindre l'aventure sont invités à s'inscrire en ligne, avant le 17 février (dossier d'inscription disponible sur le site internet www.orleans.fr, rubrique « Festival de Loire »).

➤ Pour toute demande d'information supplémentaire : 02 38 68 31 84



> Culture

EXPOSITION PROLONGÉE À LA COLLÉGIALE

L'histoire se poursuit pour l'artiste Malik Nejmi. Son exposition Ter-Ter {Soigner le quartier}, présentée à la Collégiale Saint-Pierre-le-Puellier, est prolongée jusqu'au dimanche 23 février. Elle prend la forme d'une rétrospective mêlant des photographies, des installations, des plans d'architectures, une maquette, des portraits et des objets, des vestiges, où l'itinéraire thérapeutique de l'artiste rejoint l'événement de la destruction de la Tour 17. Pour terminer en beauté, une journée de rencontre est programmée le samedi 22 février (voir guide *On sort!*, p. 19).



➤ Collégiale Saint-Pierre-le-Puellier, 13, cloître Saint-Pierre-le-Puellier
Ouverture du mardi au dimanche de 14h à 18h, fermeture les lundis et jours fériés

> Enseignement musical

NOUVELLE PROMOTION POUR DÉMOS

Le début d'une belle aventure. En janvier, la ville d'Orléans a accueilli les 96 enfants participant au dispositif Démos, pour une cérémonie de remise des instruments au Théâtre Gérard-Philipe. Un moment symbolique empli d'émotions pour la deuxième cohorte de musiciens en herbe résidant dans les quartiers Blossières, Argonne, Saint-Marceau-Dauphine et La Source, dans le cadre de leur apprentissage de la musique classique, qui durera trois ans. Le Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DémOs), initié par la Philharmonie de Paris, veut rendre la musique accessible à des enfants de 7 à 12 ans, n'ayant pas, pour des raisons économiques, sociales ou géographiques, accès facilement à cette pratique.



© JEAN PIVO

> Santé

DON DU SANG

Le comité du Loiret de l'Établissement français du sang organise, en février, trois collectes de sang à Orléans : le lundi 3 février, de 12h15 à 16h30, au Musée des beaux-arts (1^{er} étage, salle grands formats 17^e et 18^e siècles); le mercredi 26 février, de 8h30 à 12h, en mairie, place de l'Étape (salle des Pas-Perdus); le vendredi 28 février, de 15h à 19h, à l'Indien, espace Olympe-de-Gouges (La Source).

➤ Inscriptions sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

> Solidarité

ACCUEIL DE JEUNES UKRAINIENS

Du 2 au 15 décembre, 20 enfants ukrainiens âgés de 11 à 17 ans ont été accueillis dans le Loiret. Ce séjour de répit, entièrement financé par la ville d'Orléans, leur a permis de s'évader de Kherson, une ville du sud de l'Ukraine, régulièrement la cible d'attaques aériennes. Le jeudi 5 décembre, les adolescents étaient reçus par Serge Grouard, maire d'Orléans, et les élus, à l'Hôtel Groslot. Un temps fort et émouvant pour tous. Lire aussi pp. 6-7. ■



© JEAN ROY

> Transports

CONCERTATION PUBLIQUE

En vue du chantier de transport combiné de l'Orléanais, à Fleury-les-Aubrais (fret), une concertation publique est ouverte jusqu'au 13 février. Les citoyens et acteurs du territoire sont invités à s'informer et à s'exprimer (cent.travauxcvl@reseau.sncf.fr; SNCF Réseau - Direction territoriale Centre-Val de Loire - 3B, rue Pierre-Gilles-de-Gennevilliers - CS 42420 - 45 032 Orléans cedex 1). SNCF Réseau établira, pour la suite du projet, un bilan des enseignements tirés, qui sera publié sur le site de SNCF Réseau. ■



> Prévention

PORTES OUVERTES À LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, le comité départemental du Loiret de la Ligue contre le cancer organise, le mardi 4 février, de 10h à 16h, des portes ouvertes. Le visiteur pourra s'informer sur les soins de support et la recherche, tester des casques virtuels... À noter, de 14h à 16h, une sage-femme répondra aux questions sur la prévention du cancer du sein et du col de l'utérus. L'accès à cette journée est libre et gratuit. ■

Comité départemental du Loiret de la Ligue contre le cancer, 44, avenue Dauphine - Infos au 02 38 56 66 02 et à cd45@ligue-cancer.net



> Lauriers



QUATRE NOUVEAUX LABELS «ÉCOJARDIN»

Et quatre de plus! En décembre dernier, le comité de labellisation Écojardin a décerné le label à quatre nouveaux sites: le cimetière de Saint-Marceau, le cimetière végétalisé de La Source, le parc Berthe-Morisot et le Parc floral de La Source. Pour rappel, ce label, sur trois ans renouvelables, garantit une attention particulière apportée à la biodiversité. Ces quatre nouveaux «titres» s'ajoutent à ceux, renouvelés en septembre 2024, du Jardin des plantes et du parc de la Fontaine-de-l'Étuvée... et aux «4 fleurs» confirmées à l'automne. Bravo aux équipes de jardiniers de la Ville, parties prenantes dans ces lauriers! ■

> Maison de justice et du droit

PERMANENCES NUMÉRIQUES

La Maison de justice et du droit d'Orléans, en partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au droit du Loiret, met en place des permanences numériques du justiciable. Deux formats sont prévus: une permanence avec l'assistance d'un agent (création d'une adresse électronique pour un accès à France Connect, à la CAF...) et une permanence libre, qui permettra de se connecter sans assistance à ses comptes mail, bancaires, administratifs, notamment pour les victimes de violences conjugales ou en situation d'exclusion numérique. ■

☑ Renseignements: 02 38 69 01 22 et cdad-loiret.fr

> Réemploi

VITRINE DE LA CRÉATION "SPÉCIAL UPCYCLING"

Le Comptoir du Réemploi, lieu unique dans la métropole, organise, le jeudi 13 février, de 17h à 20h, la 2^e édition du comptoir des créateurs "spécial upcycling" (détournement d'objets afin de leur donner une seconde vie).

Venez découvrir les créations d'une dizaine d'artisans locaux, réalisées à partir de pièces mécaniques et industrielles, contenants récupérés, vieux mobiliers, tissus et carcasses d'abat-jour, capsules de café, pneus de vélos, chutes de cuir...

☑ Entrée libre et gratuite. Comptoir du réemploi, 1 impasse des Moines, à St-Pryvé - St-Mesmin



> Conseil municipal de jeunes

INSTALLATION DES NOUVEAUX ÉLUS



Le 4 décembre, le conseil municipal de jeunes (CMJ) a officiellement débuté sa nouvelle mandature lors d'une séance plénière, en présence de Serge Grouard, maire, et Quentin Defossez, adjoint délégué à la Jeunesse. Trois projets majeurs ont été votés : l'organisation d'une journée intercollèges dédiée au ramassage des déchets dans toute la ville (action « développement durable »), la mise en place de journées trimestrielles de collecte de

dons pour les animaux abandonnés (action « solidarité »), la création d'un événement culturel pour faire découvrir les différentes cultures du monde à travers des plats, des jeux typiques, des vêtements et des danses (action « évènementiel »). Bienvenue aux jeunes élus Orléanais! ■

> Travaux

UNE GARE PLUS MODERNE ET PLUS ACCESSIBLE

Au début de l'année, des travaux de modernisation et d'accessibilité ont débuté en gare d'Orléans. Ce programme de rénovation, prévu pour durer jusqu'à fin 2026, vise à améliorer la sécurité, le confort et l'accessibilité pour tous les voyageurs. La première phase, jusqu'en avril, concerne les quais C et D, côté avenue de Paris (voies 4, 5 et 6); la deuxième phase, de mai à octobre, concernera le hall d'accueil du public; la troisième et dernière phase, d'avril à la fin d'année 2026, concernera les quais A et B, côté accès Place d'Arc (voies G, 1, 2 et 3). Une signalétique spécifique est mise en place afin de guider les voyageurs vers un cheminement sécurisé d'accès aux quais. Ce programme de rénovation de 20 millions d'euros est financé par l'État (32%), la région Centre-Val de Loire (3,5%) et SNCF Gares & Connexions (64,5%). ■

➤ Infos sur www.orleans.fr



> Livre

ORLÉANS D'ANTAN

Dire qu'Orléans ressemblait, au début du 20^e siècle, à un concentré de petite France n'est pas forcément exagéré... Au fil de 300 cartes postales anciennes, Grégory Legrand – avec Muguette Rigaud pour la partie iconographie – raconte la richesse du passé de la ville. En 1900, avec l'arrivée du chemin de fer, la ville va connaître de grands bouleversements économiques : les quais deviennent des lieux de promenade, les enfants se baignent sur les plages de Loire... Et, côté rive sud, Saint-Marceau demeure rural et terre d'horticulture. Du centre historique, à la Loire et à Saint-Marceau, des mails aux faubourgs, sans oublier les thématiques du quotidien et de l'art de vivre, ce « beau » livre revient sur le passé d'une cité hétéroclite dont le cœur bat, depuis des siècles, au rythme de traditions et de fêtes. ■



➤ **Orléans d'antant, Grégory Legrand et Muguette Rigaud**
Éditions Hervé Chopin

> Appel à projets

«LE LOIRET AU FIL DE L'EAU»



Dans le cadre du « Loiret au fil de l'eau », le Département impulse un cycle événementiel estival pour valoriser et animer cet itinéraire touristique au fil de la Loire et des canaux. L'objectif? Renforcer l'attractivité et la notoriété du projet, favoriser l'appropriation des voies vertes et voies d'eau par les habitants, mais aussi développer la fréquentation touristique. Lors de la session de décembre 2024, la collectivité a acté le lancement du nouvel appel à projets pour la saison estivale 2025. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 28 février. ■

➤ Plus d'informations sur <https://www.loiret.fr/mon-departement/les-appels-projets/appels-projets-loiret-au-fil-de-leau-2025>

> CNAM

INSCRIPTIONS OUVERTES

À noter! Le Conservatoire des arts et métiers Centre-Val de Loire lance, jusqu'au vendredi 7 février, sa campagne d'inscriptions. Pour rappel, le CNAM propose 250 modules de formation, 70 diplômes, titres et certificats, de bac+1 à bac+5, 30 parcours en alternance, 20 filières professionnelles, des cours du soir... ■

➤ Inscription sur <https://bit.ly/3Vfbx0L>



FACE AUX TENSIONS, UNE RÉPONSE CONJOINTE ET IMMÉDIATE



Sécurité

CE SONT DES FAITS QUI INTERPELLENT, ET QUI APPELLENT UNE RÉPONSE IMMÉDIATE ET SUR MESURE. LES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ, DONT LA POLICE MUNICIPALE, ONT SIGNÉ, LE 11 DÉCEMBRE, UN PLAN D'ACTION DESTINÉ À RESTAURER LA QUIÉTUDE DES LIEUX FRÉQUENTÉS DU CENTRE-VILLE.

Ce 11 décembre 2024, le comité opérationnel départemental anti-fraude (Codaf) démarre ses opérations, rue de Bourgogne. Il est 21h, l'animation bat son plein dans cette artère très fréquentée du centre-ville d'Orléans. Sont ici réunis, sous la houlette de la préfète, de la procureure de la République et du maire d'Orléans, les forces de sécurité et les organismes locaux de protection sociale. Agents de police nationale et municipale, des douanes, des finances publiques, de l'Urssaf, de la direction départementale de la protection des populations, de l'inspection du travail et de la police aux frontières effectuent une opération « coup-de-poing » dans plusieurs établissements du cœur de ville signalés pour des faits de troubles à l'ordre public. Identité, provenance du tabac, déclaration de TVA... autant d'éléments passés au peigne fin. Ce soir-là, une fermeture administrative de deux mois est également décrétée pour deux établissements, en raison de « problèmes récurrents ».

Envoyer un signal fort...

Des opérations de ce type, il s'en déroule régulièrement, à Orléans. Auxquelles s'adjoit, à l'initiative de Serge Grouard, maire d'Orléans, un plan d'action renforcé de lutte contre la délinquance, signé le 11 décembre avec la préfecture du Loiret, le parquet et la direction départementale de la police nationale.

Car, si la délinquance est restée stable en 2024, après une légère hausse (7%) entre 2022 et 2023, « plusieurs événements récents ont perturbé la vie et la quiétude de cette jolie ville », constate Sophie Brocas, préfète de la région Centre-Val de Loire et du Loiret, en des endroits très fréquentés comme la rue de Bourgogne, la place d'Arc, la place du Châtelet et la place De-Gaulle. Il s'agit de rixes avec des coups et blessures volontaires, de dégradations



Signature du plan d'action de lutte contre la délinquance, le 11 décembre 2024, par Thierry Guiguet-Doron, directeur interdépartemental de la police nationale, Serge Grouard, maire d'Orléans, Sophie Brocas, préfète, et Emmanuelle Bochenek-Puren, procureure de la République.

comme celles qu'a connues la boutique Cousette Bourgogne, de vols à l'arrachée, d'incivilités ou de deals. Nous voulons donc envoyer un signal pour que l'espace public reste, dans cette ville, un espace agréable.»

... avant que la situation ne se dégrade

Un diagnostic (nature, localisation et horaire des faits) a été posé conjointement cet automne, suivi de l'élaboration du plan d'action. « Nous avons, depuis vingt ans, des résultats excellents, rappelle Serge Grouard. Orléans est la première des villes de la strate (+ de 100 000 habitants) en termes de lutte contre la délinquance. Mais nous avons identifié, récemment, des tensions, en particulier dans le centre-ville, qui nécessitent d'anticiper pour ne pas que la situation se dégrade comme cela s'est produit dans d'autres villes en France. »

Ces faits récents ne témoignent pas « d'une vague de fond, mais chaque affaire de ce type est suffisamment grave pour nécessiter une réponse forte », souligne Emmanuelle Bochenek-Puren.

Opérations de contrôle conduites par le comité opérationnel anti-fraude (Codaf).



La procureure de la République a proposé au maire d'Orléans, la constitution d'un GLTD (groupe local de traitement de la délinquance) pour intensifier les opérations judiciaires dans le centre-ville. Le trafic de stupéfiants et le proxénétisme sont particulièrement visés.

Au plus près des habitants et des commerçants

Pour améliorer la lisibilité de la démarche chez les habitants, le plan d'action s'attache « à occuper le terrain, par une présence

visible des forces de l'ordre, précise Thierry Guiguet-Doron, directeur interdépartemental de la police nationale. Nous renforçons ainsi les patrouilles dans les zones les plus "criminogènes" parce qu'elles sont aussi les plus fréquentées. » Des équipes à pied ou à VTT, pour être au plus près des habitants et des commerçants du centre-ville, avec l'aide de l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie). « Des épiceries et des établissements de nuit n'assument pas leur responsabilité, signale Sophie Brocas, en servant de l'alcool à des mineurs et à des personnes manifestement ivres. » « Les contrôles sont donc renforcés, poursuit Thierry Guiguet-Doron, avec l'appui de cette cellule anti-fraude, le Codaf. »

Ce plan d'action comprend également la lutte contre l'immigration irrégulière, le trafic de stupéfiants et le proxénétisme, la mutualisation des ressources avec, notamment, le concours majeur du centre de sécurité de la police municipale d'Orléans (CSO), ainsi que des actions de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes, sur le cyberharcèlement, l'usage de stupéfiants ou les violences intrafamiliales. Enfin, avec l'appui de la police municipale intercommunale des transports (PMIT), « les contrôles vont être renforcés dans le cadre de la nouvelle délégation de service public », annonce Serge Grouard.

Une réponse prompt et ajustée pour que les fruits obtenus depuis vingt ans à Orléans ne soient pas gâtés par un regain de tensions et d'incivilités. ■

ARMELLE DI TOMMASO

« Je salue cette entente fondamentale et déterminante entre tous les acteurs de la sécurité depuis plus de vingt ans, et qui produit des résultats à Orléans. »

Serge Grouard, maire d'Orléans



Le 9 novembre, la devanture et l'enseigne historique Cousette Bourgogne ont été vandalisées.

30 millions d'euros

Le budget global du projet, comprenant la rénovation des espaces publics, la végétalisation, et les actions de soutien à l'habitat et au commerce

Le nombre de réunions, ateliers, balades et enquêtes réalisés en 2024

9

PROJET BOURGOGNE VILLAGE

CONCERTATION CITOYENNE

- RÉCAPITULATIF DE LA DÉMARCHÉ -

585

le nombre d'habitants et usagers rencontrés pendant la concertation



BOURGOGNE

PLACE À VILLAGE

PLACE À L'EXPÉRIMENTATION

+ D'INFOS
participons.orsans-metropole.fr
 orleans.fr
 mairie de proximité centre-ville :
 02 38 68 31 60

Urbanisme AFIN DE POURSUIVRE LA TRANSFORMATION DU CENTRE-VILLE INITIÉE DEPUIS VINGT ANS, LA MAIRIE A ENGAGÉ UN GRAND PROJET URBAIN SUR L'ENSEMBLE DU QUARTIER BOURGOGNE-EST. EN 2025, S'OUVRE UN CHAPITRE INÉDIT: TESTER LES PROPOSITIONS ÉMISES PAR LES HABITANTS ET USAGERS.

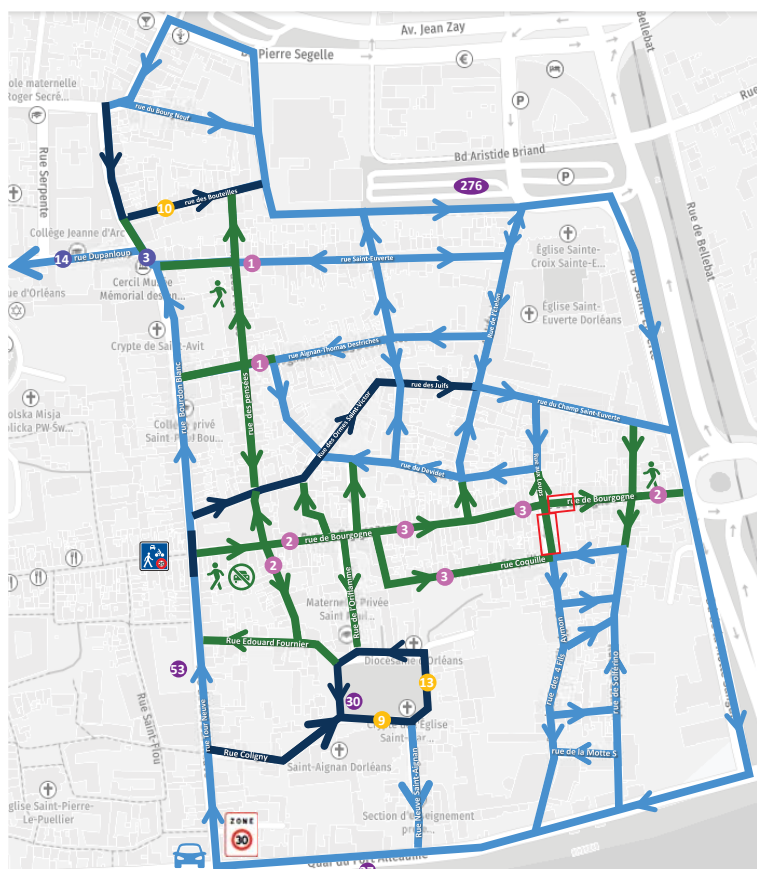
Suite à une phase intense de concertation, en 2024 (voir illustration ci-contre), le projet « Bourgogne Village », porté par la Mairie, s'engage dans une démarche novatrice à partir de la fin du mois : expérimenter des aménagements proposés lors des ateliers collaboratifs avec les habitants. « L'urbanisme tactique » se base sur les usages et les attentes exprimées. Ici, une circulation apaisée et une réappropriation de l'espace par les piétons ; une part plus grande donnée au végétal ; un commerce de proximité qui se redéveloppe ; et des événements conviviaux à partager.

Durant cette phase programmée jusqu'à l'automne, trois expérimentations vont être menées simultanément. Elles ont fait l'objet, le 18 janvier dernier, d'un travail préparatoire et concerté avec plus de 150 habitants et usagers du quartier. Il s'ensuit ces jours-ci une communication portant sur le plan de circulation qui va être testé, pour informer les habitants mais aussi les parents, les directeurs et les équipes enseignantes des écoles. Une signalétique va être posée mi-février au niveau des entrées principales du secteur, pour alerter sur les changements liés à l'expérimentation.

Premier site de préfiguration : **la rue de Bourgogne piétonnisée**, qui recueille, depuis le début du projet, une forte mobilisation. Pour mieux se rendre compte, des places de stationnement vont être supprimées dans cette artère et dans des rues perpendiculaires ; les espaces disponibles pourront accueillir, par exemple, des animations de proximité.

Deuxième zone-test : **les rues de la Tour-Neuve, du Bourdon-Blanc et Dupanloup, passées en sens unique sud-nord**, et les rues aux abords des établissements scolaires Charles-Pensée et Saint-Paul-Bourdon-Blanc piétonnisées afin de sécuriser le cheminement des enfants, « car c'est notre priorité », rappelle Delphine de Verneuil, conseillère municipale pour le quartier Bourgogne. Pour ce faire, 27 places-minute environ vont être aménagées à proximité des écoles, auxquelles s'ajoutent l'aménagement de parvis devant les établissements et la création d'un cheminement piéton continu, entièrement sécurisé. Enfin, **les abords de la place Saint-Aignan** constituent la 3^e zone d'expérimentation, l'objectif étant, là encore, de sécuriser les cheminements des élèves de maternelle et d'élémentaire, mais aussi de fluidifier et de ralentir la circulation motorisée, et de mieux organiser le stationnement.

Dans ce cadre, la rue Neuve-Saint-Aignan passe en sens unique. Cette préfiguration va s'appuyer sur des aménagements « légers », mais qui doivent permettre aux habitants de se projeter et d'éprouver ces nouveaux usages. En installant, ici, des jardinières et de la micro-végétalisation, en dessinant, là, des motifs et des fresques sur le sol, ou encore en organisant des temps de partage et d'animation. Au cours de l'expérimentation, la Mairie prévoit de recueillir l'avis des habitants, courant mai et en septembre. « Et ce qui ne marchera pas, on le corrigera », indique Serge Grouard. Retour d'expérience prévu à l'automne 2025, avant le lancement opérationnel du projet, en 2026. ■ A.DIT.



LE PLAN DE CIRCULATION DANS LE SECTEUR POURRA ÉVOLUER OU ÊTRE CORRIGÉ AU FIL DE L'EXPÉRIMENTATION.

- Contre-sens cyclable maintenu sur l'ensemble du quartier
- Aire piétonne : circulation des ayants droit (particuliers avec macaron et professionnels) autorisée
- Zone de rencontre : le piéton est prioritaire, la vitesse est limitée à 20 km/h
- Zone apaisée 30 km/h
- Zone de travaux : interdit à toute circulation automobile
- Stationnement en aire piétonne dédié aux ayants droit sur une durée limitée (30 min pour les particuliers, 60 min pour les professionnels)
- Stationnement payant non-modifié
- Stationnement minute
- Stationnement à durée limitée aux horaires de dépôt et reprise des scolaires (matin et soir)

TRAVAUX DE RÉNOVATION DES STATIONS DE LA LIGNE A

Vingt-quatre ans après leur mise en service, les stations de la ligne A du tram vont être rénovées au cours de l'année 2025. Ces opérations, destinées à accroître le confort et la sécurité des usagers, et à prolonger la durée de vie des stations, nécessiteront la fermeture de chacune d'entre elles entre quatre et cinq semaines. En février, sont concernées les stations suivantes :

- **Parc floral** : fermée du 20 janvier au 23 février
- **Zénith-Parc expo** : fermée du 20 janvier au 23 février
- **Chèques-Postaux** : fermée du 24 février au 23 mars

PARTICIPEZ À L'ANIMATION DU PARC DE LOIRE, SAMEDI 10 MAI

Dans le cadre de la 3^e édition de l'après-midi découverte du Parc de Loire, baptisé « Escapade #3 », organisé au cœur du vaste parc naturel urbain samedi 10 mai, Orléans Métropole recherche des animations (sur les thèmes de la culture, de l'environnement et du sport), un groupe de musique et une offre de restauration.

Inscriptions et renseignements (avant le 28 février) à cette adresse : animation-parcde Loire@orleans-metropole.fr

PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Mercredi 26 février, à 18h, à l'hôtel de ville d'Orléans

> **Suivez également la séance en direct sur notre chaîne YouTube, Orléans Métropole**

LA ZAC INTERIVES 1 SUR DE BONS RAILS

1 FUTURE SMAC

À l'angle des rues de Joie et Victor-Hugo, sur une parcelle de près de 7000 m², la future SMAC (Scène de musiques actuelles, avec salle de concert de 1000 à 1200 places), destinée à accueillir l'Astrolabe, doit ouvrir à l'horizon 2027.

2 SHEDS

Restructuration du bâtiment emblématique, bientôt transformé en « éco-système apprenant ». À venir, 11300 m² de locaux, articulés autour d'un espace arboré créé au cœur de l'édifice évidé. Le projet prévoit notamment 7500 m² dédiés à Ynov Campus et une ou deux autres écoles d'enseignement supérieur, mais également une « manufacture de proximité » tournée vers l'artisanat d'art (formations professionnalisantes), un tiers-lieu, des équipements mutualisés...

3 ANCIENS BÂTIMENTS

ADMINISTRATIFS SEITA SUD

Un restaurant inter-entreprises d'une capacité de 400 couverts a ouvert en 2022. Au rez-de-chaussée, un cabinet médical avec trois médecins généralistes devrait accueillir sous peu les premiers patients. À l'étage, des bureaux hébergeront à partir du mois d'avril les services « archéologie » de la ville d'Orléans et « développement économique » d'Orléans Métropole.

4 ANCIENS BÂTIMENTS

ADMINISTRATIFS SEITA NORD

Des réflexions et discussions sont en cours sur l'avenir de cet immeuble, dont l'occupation participera à l'animation du quartier.

5 FUTUR HÔTEL

En lieu et place du parking éphémère, un hôtel 3 étoiles de 111 chambres est programmé.

6 CITÉVOLIA

Le bâtiment CITÉVOLIA (4 niveaux et 7000 m²), livré dès 2019, abrite plusieurs entreprises ainsi que les bureaux des CCI régionale et départementale, et, en son rez-de-chaussée, un restaurant ouvert 6 jours sur 7.



© DUBIER REPORTER

7 FRANCE TRAVAIL

Depuis 2022, ses 4800 m² accueillent la direction régionale de France Travail (ex-Pôle Emploi), ainsi qu'une agence bancaire en rez-de-chaussée.

8 ORANGE

6 500 m² répartis en 2 bâtiments, où la direction régionale d'Orange et ses 490 employés ont élu domicile début 2022.

Aménagement

LE GRAND PROJET INTERIVES, SITUÉ À 80% SUR LE TERRITOIRE DE FLEURY-LES-AUBRAIS ET 20% À ORLÉANS, S'ÉTALE SUR 110 HA ENTRE « LIBÉRATION », AU SUD, ET L'AIRE ÉVÉNEMENTIELLE CHAPIT'O, AU NORD, NICHÉ ENTRE LES VOIES FERRÉES ET LA RD2020. EN SON CŒUR, LA « ZAC 1 INTERIVES » PREND FORME ET S'ANIME DEPUIS LES PREMIÈRES CONSTRUCTIONS, FIN 2019. 800 NOUVEAUX LOGEMENTS, 6700 M² DE SERVICES ET COMMERCES, UN VASTE PARC QUI PREND RACINE AU FIL DU DÉVELOPPEMENT DU SITE, UN PÔLE D'ENSEIGNEMENT, UN HÔTEL, DES RESTAURANTS, UN PÔLE SANTÉ... LE TOUT NOUVEAU QUARTIER DE VIE ET D'AFFAIRES DE 12 HA SE DESSINE, RÉSOUMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR, SANS POUR AUTANT RENIER SON PASSÉ INDUSTRIEL. PETITE VISITE, VUE DU CIEL.

MICHAËL SIMON



© DIDIER DEPOURTER

12 PLACE RIVIERRE-CASALIS

De la même superficie que la place du Martroi, la toute nouvelle place a été pensée comme un véritable lieu de vie, avec fontaine, bancs, espaces arborés, terrasse de restaurant... En-dessous, le nouveau parking public souterrain Danton, de 349 places, accessible depuis la rue éponyme.

13 LOGEMENTS ÉTUDIANTS

En lien direct avec l'arrivée d'un pôle d'enseignement supérieur dans les SHEDs, un programme de création de 180 logements étudiants et 140 de « coliving » va voir le jour.

14 PROJET D'INSTALLATION : ENSEIGNEMENT ET FORMATION

15 TOURS À ÉNERGIE POSITIVE

Construction à venir de 2 tours à énergie positive : 91 logements avec locaux d'activités en rez-de-chaussée, rooftop, ombrière photovoltaïque... Livraison prévue en 2027.

16 PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET LOGEMENTS

Entre 6 000 et 7 000 m² constructibles, en cours de commercialisation.

17 BUREAUX

13 500 m² de bureaux pour le groupe Malakoff Humanis, afin d'accueillir et réunir les 1100 salariés des actuels sites de Saran, Saint-Jean-de-Braye et Olivet.

18 PARC DES MANUFACTURES

Un vaste parc linéaire, qui va s'étendre au fil du développement du projet Interives, pour atteindre au final près de 2 km, entre « Libération » et l'aire événementielle Chapit'O, et qui inclura, à l'avenir, un transport en commun en site propre.

9 NOUVELLE RUE

La nouvelle rue Simone-Veil permet d'accéder à toute une partie de la ZAC et aux futures constructions.

10 LIAISON DOUCE

Création de la rue Jean-d'Ormesson, une liaison douce (piétons et cycles) entre les rues Simone-Veil et Danton.

11 RÉSIDENCE LUMINESCENCE

Les habitants se sont progressivement installés au cœur de la résidence : 3 bâtiments, 164 logements avec espace extérieur, qui surmontent 876 m² de locaux commerciaux en cours d'attribution. Un pôle santé, avec une ostéopathe et trois sages-femmes, y a récemment ouvert ses portes.



© DIDER DUBOIS

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

POINT D'ÉTAPE

Transition

L'AMBITION D'ORLÉANS ET DE LA MÉTROPOLE EST CLAIREMENT AFFICHÉE : DEVENIR LE PREMIER TERRITOIRE FRANÇAIS DÉCARBONÉ, EN MULTIPLIANT PAR DEUX, D'ICI À 2030, SA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR). LE PLAN D' ACTIONS, VOLONTAIRE ET AMBITIEUX, SE CONCRÉTISE DÉJÀ.

Cette ambition forte, conjuguée à une volonté d'innovation, a abouti mi-2023 à la décision de créer une société publique locale (SPL), «Orléans Énergies», pour mettre en œuvre le déploiement des énergies renouvelables (EnR). Une première pour une collectivité, en France. La société publique locale est, en effet, la forme juridique la plus adaptée : rapidité de création, passation de contrats simplifiée, souplesse dans l'évolution de l'actionariat... Orléans Énergies a pour missions principales le développement des énergies renouvelables, ainsi que la gestion des réseaux d'énergie (pilotage des délégations de services publics de la chaleur, suivi des concessions d'électricité et de gaz). Elle a également vocation à apporter son soutien aux porteurs de projets dans le domaine des énergies renouvelables.

Opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2024, Orléans Énergies a, durant sa première année d'existence, mis en place son organisation et sa gouvernance. Elle a également avancé sur

les principaux chantiers engagés en matière de production d'énergie : plan de solarisation, développement et optimisation des réseaux de chaleur, projet photovoltaïque à la ferme des Saints-Pères... Autant de projets qui ont connu, ces derniers mois, une progression significative. Orléans Énergies a, par exemple, signé, avec l'Ademe et la région Centre-Val de Loire un « contrat chaleur renouvelable territorial ». Celui-ci, d'une durée de quatre ans, vise à encourager le développement, sur le territoire, de projets de chauffage grâce aux EnR, via des aides à l'investissement et aux études.

Utiliser le solaire

Installer sur les toitures des bâtiments publics des panneaux photovoltaïques et produire de l'électricité, l'idée est évidente ! Voilà pourquoi Orléans et la Métropole ont lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour confier à des entreprises l'installation et l'exploitation de tels panneaux. À l'issue de la consultation, le groupement Melvan-Smart Énergies – développeur

SPL ORLÉANS ÉNERGIES

Capital social de départ :
2,5 M€, répartis
entre Orléans Métropole (55%)
et la ville d'Orléans (45%);
40 M€ de travaux de rénovation
pour la chaufferie
de La Source

La toiture de l'école Romain-Rolland bientôt équipée de panneaux photovoltaïques.

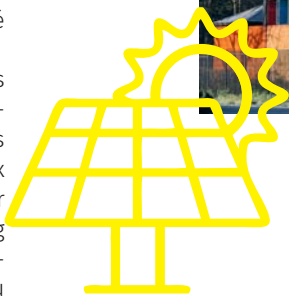


© JEAN PIVO

français d'énergie solaire photovoltaïque – a été désigné pour piloter ce projet.

L'année 2024 a vu la conduite des études techniques, financières et juridiques permettant de lancer les opérations concernant les 21 sites envisagés sur le territoire par les deux collectivités. Les premières mises en chantier concernent l'école Romain-Rolland, le parking de la place Albert-Camus, qui accueille le marché de La Source (ombrières), et l'usine d'eau potable du Val. Il s'est agi des travaux de raccordement au réseau électrique, de l'installation d'un poste électrique à La Source et de la rénovation des toitures à l'usine du Val. Ces trois projets se poursuivent, avec la pose des premiers panneaux photovoltaïques, ce mois-ci, sur la toiture de l'école Romain-Rolland pour commencer, puis à l'usine du Val et sur la place du marché de La Source.

En parallèle, des études de préfiguration ont été menées concernant le réservoir d'eau de la rue de la Chaude-Tuile. Des travaux de rénovation des cuves de stockage sont en cours, car nécessaires avant qu'il soit possible d'installer des panneaux sur leur surface.



Un deuxième plan en préparation

Si ce premier plan de solarisation concerne des bâtiments situés à Orléans, le second, en cours de préparation, intéresse d'autres communes de la métropole.

Certaines ont, en effet, fait le choix d'adhérer à la SPL Orléans Énergies, qui sera chargée, via une concession, d'installer et d'exploiter des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux, définis au premier trimestre 2025. L'objectif, pour ces communes, est essentiellement de consommer l'électricité produite, le surplus pouvant être revendu par la SPL. Les premiers kWh produits sont attendus pour 2026. Dans le cadre de ce plan, de nouveaux sites sont à l'étude à Orléans, principalement des parkings publics, avec des installations qui seraient couplées à des bornes de recharge pour véhicules électriques.

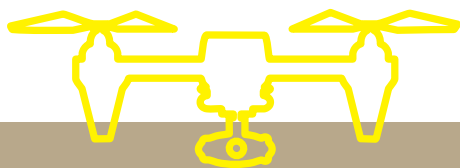
Projet d'ombrières sur le parking de la place Albert-Camus, à La Source.



Vous avez dit agrivoltaire ?

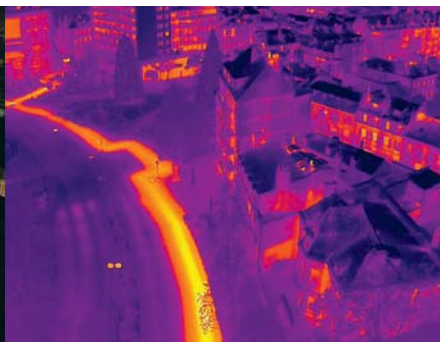
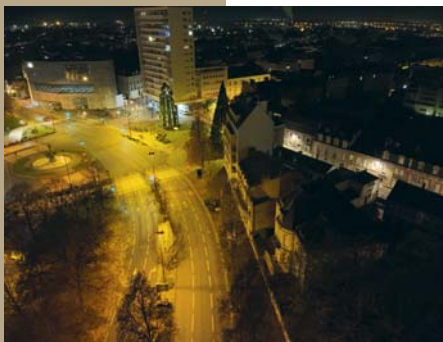
C'est un projet global et inédit que la mairie d'Orléans mène à la ferme des Saints-Pères, dont elle est propriétaire. Ce site de 80 hectares, au sud de Saint-Cyr-en-Val, associera production agricole et production d'énergie sur les terres non cultivables. Ce projet innovant a pu avancer en 2024, à la suite de la publication de la loi sur les terres agricoles et incultes, qui définit notamment de nouvelles procédures pour l'autorisation des fermes solaires. Des études environnementales ont été menées dans l'année, en collaboration avec la chambre d'agriculture du Loiret. Elles ont conclu que le site se prêtait globalement au projet, en déterminant une trentaine d'hectares exploitables ainsi que des zones humides à préserver pour la biodiversité. Le travail se poursuit, en 2025, avec les exploitants en place, et un AMI agricole est en gestation pour accueillir de nouveaux producteurs sur les parcelles cultivables. En parallèle, l'avancement de la ferme solaire associera Orléans Énergies et le développeur qui sera retenu.

Le projet de la Ferme des Saints-Pères est innovant à plus d'un titre : parce qu'il n'est pas privé mais porté par une collectivité, et parce qu'il prévoit de contribuer à la biodiversité grâce à l'aménagement de haies bocagères, qui participeront aussi à l'intégration environnementale des panneaux.



OPTIMISER LA QUALITÉ DU RÉSEAU

En janvier 2025 a débuté une campagne inédite, mise en œuvre par le délégataire du réseau de chauffage urbain SODC. Celle-ci vise à détecter les fuites et fragilités du réseau, ancien, pour déterminer les points prioritaires à rénover et améliorer les performances. Ainsi, plusieurs inspections ont été menées de nuit, à l'aide d'un drone, équipé d'une caméra infrarouge, développé par Engie solutions. Plusieurs points de déperdition de chaleur ont été identifiés. C'est à ces endroits que porteront les efforts pour générer des économies d'énergie non négligeables!





GÉOTHERMIE ET INNOVATION AVEC LE BRGM

Les réseaux de chaleur montent en gamme

Du côté du chauffage urbain, l'innovation n'est pas en reste ! Orléans possède en effet, depuis 2024, le premier réseau (Écome – Éco chaleur Orléans Métropole –, ex-Socos) en partie alimenté par la chaleur résiduelle des eaux usées, traitées par la station d'épuration d'Orléans-La Source grâce à une pompe à chaleur à haute performance. Le recours à la chaleur émanant des eaux usées permet de réduire considérablement la part de consommation de gaz : 4 100 MWh en moins. Car le réseau de chauffage urbain est jusqu'à présent chauffé par biomasse et grâce au gaz.

C'est pour réduire cette proportion du gaz et améliorer la performance de la biomasse que des travaux de rénovation de la chaufferie de La Source ont également été engagés. Ils prévoient de passer la performance du réseau de 60% à 80% d'EnR, en récupérant la chaleur actuellement non valorisable sur l'installation (perdue dans les fumées ou dissipée via les groupes aérocondenseurs) grâce à des installations innovantes. Ces évolutions technologiques ont été intégrées au programme associé au renouvellement de la délégation de service public – la société Dalkia a été retenue fin 2024. Un équipement novateur qui pourrait faire tache d'huile... ■ CAMILLE JAUNET



« Nous avons, dans le cadre de la construction d'un bâtiment de laboratoire de 3200 m², voulu intégrer une démarche vertueuse pour

répondre aux besoins de process aussi bien en froid qu'en chaud, et aux besoins de chauffage, de climatisation ou de refroidissement des laboratoires et des bureaux. La géothermie nous est apparue comme une évidence, car elle est au cœur de nos métiers. La mise en œuvre d'une pompe à chaleur géothermique fonctionnant en thermofrigopompe via un doublet de forage sur nappe a été retenue. Notre objectif est également d'aboutir à une installation "démonstratrice", ouverte aux scientifiques et au public. Aussi avons-nous prévu un système de contrôle et de mesure de toute la chaîne de production. Car notre projet est innovant pour des bâtiments qui abriteront des activités de laboratoires. »

Éric Proust, chef de projet immobilier au BRGM, Orléans

ÇA CHAUFFE À NÉCOTIN !

Un projet d'utilisation de la géo-énergie, en complément de la biomasse, est en cours à l'école du Nécotin. Cette technologie, encore très peu exploitée, a fait ses preuves en termes de réduction des gaz à effet de serre. Orléans innove doublement, en recourant à ce procédé, avec l'ambition de le déployer massivement, et en optant pour le nouveau dispositif de marché global de performance énergétique à paiement différé. La consultation, lancée en 2024, devrait aboutir à la signature d'un contrat au premier trimestre 2025. L'objectif est d'assurer les travaux dans la foulée, en menant des actions d'information auprès des élèves. La mise en service est attendue dès cet automne. La poursuite du projet dépendra des résultats chiffrés de cette expérimentation ; la Ville établit déjà l'inventaire des sites qui pourraient bénéficier d'une installation similaire.



MILLET

L'équipement outdoor

C'est la saison des sports d'hiver, l'occasion de vous parler de la firme Millet, qui vient de s'installer à Orléans. Cette marque centenaire, originaire de la région d'Annecy, a ouvert une boutique sous les arcades de la rue Royale. Vous y trouverez des équipements et des vêtements techniques adaptés aux pratiques sportives de montagne: alpinisme, ski, vélo, randonnée, trail running, escalade. Les produits – vestes anti-froid, crampons, sacs de couchage étanches... – ont été testés par des professionnels. Les vendeurs, Loris et Luan, vous conseilleront avec précision en fonction de ce que vous recherchez.

→ 32, rue Royale

@millet_orleans



CHEZ POUPETTE

Au temple de la décoration

Vous trouverez Chez Poupette une sélection pointue d'objets de décoration, qui confère à cette petite boutique en pierre une atmosphère chic et cosy. « Poupette » est le surnom qu'Alexandra Averlant donnait à sa grand-mère. En reconversion professionnelle, cette Orléanaise passionnée de décoration avait toujours rêvé de travailler dans le commerce. Des bougies, du petit mobilier, de la vaisselle, de la céramique, des miroirs, des statuettes, des vases, des coussins... Toutes les références, dont certaines sont des créations françaises, sont sélectionnées au coup de cœur. N'hésitez pas à demander conseil!

→ 46, rue Sainte-Catherine

@chez_poupette_decoration



DURALEX

Premier magasin d'usine

C'est une toute première pour le fleuron industriel français du verre, récemment sauvé par les salariés, Duralex. L'entreprise locale vient d'ouvrir son premier magasin d'usine dans l'ancienne cellule commerciale des Galeries Lafayette hommes, dans les Halles-Châtelet, avec pas moins de 120 jolies références à la vente, qui tournent au fil des semaines. Gigogne ou Picardie? Lisse, strié ou ondulé? Empilable, grand format, classique ou coloré? Il va falloir faire un choix. Inaugurée juste avant les fêtes de fin d'année, la boutique a rencontré un franc succès, et compte bien rester ouverte encore plusieurs mois... Rendez-vous du mercredi au samedi de 10h à 19h.

→ 6, rue Thiers - @duralex_france

URUCUM

Et ses saveurs brésiliennes

Depuis le 15 octobre, c'est un couple franco-brésilien qui a investi les cuisines de l'ancien restaurant gastronomique La Parenthèse. Par passion, Jérôme et Amélia se sont jetés à l'eau, avec le souhait de faire découvrir la cuisine et la culture brésiliennes. Une envie commune qui est née après des années passées à cuisiner ensemble. Chez Urucum, du nom de la plante « rocou », utilisée en Amérique latine, les plats sont mijotés dans des cocottes traditionnelles en argile importées du Brésil, pour obtenir un goût fumé. La carte des vins et des digestifs de Jérôme et Amélia est bien étoffée, pour des accords au reflet de leur métissage. La décoration, travaillée, ne manquera pas, elle non plus, de vous faire voyager.

→ 26, place du Châtelet - @restauranturucum

Groupe Croixmarie

MENUISERIE AGENCEMENT BOIS
METALLERIE - ALUMINIUM - SERRURERIE
CLOISONS MODULAIRES
SERVICE MAINTENANCE



40 - 46 rue des Frères Lumière • 45800 St Jean de Braye
Tél. 02 38 86 10 50 • croixmarie@croixmarie.com
www.groupecroixmarie.com



NOS rendez-vous

PROGRAMME
/SORTIES

OCTOBRE/NOVEMBRE 2024

ORLÉANAISE DEPUIS 50 ANS



Présentation croisière
ESCALES
INCONTOURNABLES
du RHÔNE

• Jeudi 6 février
à 14h 30



CHÂTEAU de MONTMIRAIL

• Mardi 11 mars
sortie journée



LA VIE DEVANT SOI est à votre écoute
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
37 bis, quai de Prague - 45100 Orléans
Tram A arrêt Tourelles-Dauphine / Lignes Bus 1, 5, 16
02 38 73 56 72

C'est carrément chouette...

**12^E MOIS OFFERT
POUR 1 AN D'ABONNEMENT***



**PAIEMENT & SORTIE
FACILITÉS**

* Pour la souscription
d'un abonnement annuel.

ORLÉANS GESTION

Pas bête mon centre-ville !

TOUTES LES INFOS SUR
www.stationnement-orleans.fr



LA PASSERELLE

SAISON 2024-2025



IJSBERG

THÉÂTRE GESTUEL

**VENDREDI 28 FÉVRIER 2025
20H30 - SALLE J. COCTEAU**



Scannez et accédez à la
billetterie en ligne



NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION DANS LES QUARTIERS

Voirie

APRÈS UNE ÉTUDE CONDUITE EN 2023, LA MAIRIE D'ORLÉANS PROPOSE UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION DANS LES SIX QUARTIERS DE LA VILLE POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET LE CADRE DE VIE. DÉTAILS.

Chaque secteur sera concerné. D'ici à la fin 2025, de nouvelles règles de circulation vont être appliquées en centre-ville, à l'Est, au Nord, à l'Ouest, à La Source et à Saint-Marceau. Quatre objectifs motivent ce plan urbain : réduire les trafics de transit ; revoir l'accessibilité en cœur de ville ; accompagner l'impact des grands projets à court et moyen termes ; harmoniser la vitesse dans les quartiers résidentiels pour favoriser la sécurité et l'application des règles de circulation.

À noter, une information régulière sur l'avancée des actions s'effectuera par « boîtage » auprès des habitants, et des échanges seront proposés dans le cadre de réunions publiques. Une première concernant le secteur Dunois s'est d'ailleurs tenue, en présence du maire d'Orléans, le 28 janvier dernier. ■

MARYLINE PRÉVOST

LA MÉTHODE DE L'ÉTUDE PRÉALABLE

Ce plan de circulation résulte d'une étude réalisée en 2023, portée par un comité de pilotage comprenant les élus référents – Nadia Labadie, pour la coordination proximité, et Charles-Éric Lemaignan, pour la circulation et le stationnement – et les adjoints des six quartiers. Après la prise en compte des remarques des habitants (forums de quartiers, courriers, permanences d'élus) et le diagnostic des situations, des scénarios ont été établis, avec des axes prioritaires. Le plan répond ainsi aux besoins du terrain, de la population et des usagers de l'espace public.

LES ACTIONS

1^{er} semestre 2025

RÉDUCTION DU TRAFIC DE TRANSIT

Objectif : éviter la circulation d'opportunité dans les espaces résidentiels.

Mesures : instauration de sens unique, et aménagement de double-sens cyclable et de stationnement quand possible.

- Quartier Dunois : rues de la Boëche, Gaucourt, Lahire, Xaintrailles et Caban.
- Quartier Blossières : rue des Aydes.
- Quartier Barrière-Saint-Marc : rue du Poirier-Rond (inversion de sens) et rue du Coin-Rond (sens unique et double-sens cyclable).
- Quartier de La Source : interdiction des poids lourds rues Ambroise-Paré, George-Sand et Maurice-Genevoix.



Passage en sens unique de la rue du Coin-Rond.

© JÉRÔME GRELET



La sortie du parking Châtelet se fera par la rue Jean-Hupeau.

Objectif : limiter les traversées sur l'axe Bannier - Cheval-Rouge

Mesure : expérimenter l'interdiction de la circulation rue des Minimes.

Objectif : apaiser la circulation à l'ouest du centre-ville.

Mesure : inversion du sens de circulation rues Porte-Saint-Jean et Croix-de-Bois.

2^d semestre 2025

QUARTIERS DUNOIS-BANNIER ET SAINT-VINCENT

Objectif : apaiser la circulation.

Mesures : mise en cohérence des vitesses dans ces quartiers. Ces dispositions seront complétées par une adaptation du double-sens vélo.

© JÉRÔME GRELET

DANS LE CENTRE-VILLE

Objectif : améliorer l'accès aux parkings de centre-ville.

Mesures :

- Parking Carmes : entrée par la rue des Charretiers et sortie rue des Chats-Ferrés
- Parking Châtelet : entrée par la rue des Hôtelleries et sortie par la rue Jean-Hupeau.



DANS MON QUARTIER...

centre-ville

CANTINE SOLIDAIRE DE L'ORLÉANAIS UN PREMIER RENDEZ-VOUS ÉPHÉMÈRE



© JEAN PUYO

Depuis quelques mois, Alexandra Simic et Carmen Blin mijotent, avec l'aide de bénévoles, et le soutien de l'Alter'Incub et du réseau national Les Petites Cantines, leur recette secrète pour développer une cantine solidaire à Orléans. Les deux amies, qui se sont rencontrées à la chorale de l'Astrolabe (Astrovox), ont à « cœur » de proposer un restaurant participatif pour lutter contre la précarité alimentaire, mais aussi relationnelle.

Le premier rendez-vous de la Cantine solidaire aura lieu le 12 février, dans les locaux du centre d'animation sociale Carmes (prêts pour l'événement). « *Nous sommes ouverts à tous, afin de favoriser la mixité sociale. Lors de nos cantines éphémères, il n'y a ni aidant, ni aidé; tout le monde est au même niveau!* », livre Alexandra Simic. En tant que jeune maman, cette dernière souhaite également proposer un lieu de restauration qui soit « kids friendly ». Le principe est simple : les participants adhèrent à l'association pour un prix « libre et conscient », avant de cuisiner puis de manger tous ensemble.

Pour la toute première édition, le fonctionnement sera un peu particulier, puisque seuls les bénévoles seront en

charge du repas. « *L'ambition est de tester différents quartiers de la métropole, et d'appeler les gens à venir cuisiner, avec nous, des produits locaux, de saison et bio, achetés et récupérés!* », ajoute Alexandra. Un joli projet associatif plein d'avenir! ■ MINA QASSYM

➔ **Rendez-vous le 12 février à partir de 12h30, au centre d'animation sociale Carmes, 13, rue de l'Ange. Réservation conseillée afin de limiter le gaspillage alimentaire : par mail à cantine-solidaire-orleanais@proton.me, via Instagram [CantineSolidaire0](https://www.instagram.com/CantineSolidaire0) ou auprès du centre d'animation sociale Carmes.**

RENCONTRER VOS ÉLUS DE QUARTIER



Sophie Lahache
secteur
Carmes



Delphine De Verneuil
secteurs
Bourgogne et Bannière



ARTISANAT LA FABRIQUE D'ÉOLE

Une ouverture qui insuffle une dynamique musicale au quartier grâce à son showroom intimiste et à son bel atelier, juste en face du luthier Denis Caban et à quelques pas du conservatoire. Auparavant installé à Saint-Jean-de-Braye, Tristan Saudemont, 38 ans, a déménagé son atelier en centre-ville d'Orléans, dans une boutique en pierres, rue Parisie. Dans La Fabrique d'Éole – en référence au dieu du vent dans la mythologie grecque –, cet ancien musicien professionnel dans l'armée et son jeune apprenti, Mathys, réparent, entretiennent, nettoient, débossellent, retamponnent tous les instruments à vent, de la flûte traversière au cor, pour les remettre en état ou simplement les magnifier. Le professionnel des cuivres et des bois propose également à la vente des instruments de grandes marques pour tous, débutants à confirmés, ainsi que les accessoires et la bagagerie dédiés à la pratique. ■ MINA QASSYM

➔ **5, rue Parisie - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h**



© JEAN PUYO



Luc Nantier
secteur
République

Delphine de Verneuil

→ Mercredi 5 février, de 17h30 à 18h30, sur la place du Châtelet, au niveau du magasin Bouchara (secteur Bourgogne)

Sophie Lahache

→ Jeudi 6 février, de 17h30 à 18h30, rue Henri-Roy, à l'angle de la rue des Carmes (secteur Carmes)

Delphine de Verneuil et Sophie Lahache

→ Vendredi 7 février, de 18h30 à 19h30, sur la place du Martroi (secteur centre-ville)

MAIRIE DE PROXIMITÉ

5, place de la République
02 38 68 31 60
mairie-centreville@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi de 14h à 18h,
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
et le samedi de 9h à 12h

MARCHÉS

→ **MARCHÉ DES HALLES-CHÂTELET**, du mardi au samedi, de 7h30 à 19h, et le dimanche, de 7h30 à 12h30

→ **MARCHÉ DU CENTRE-VILLE**, place de la République, le mercredi, de 15h à 19h30

→ **MARCHÉ AUX LIVRES**, place du Martroi, le vendredi, à partir de 8h

→ **MARCHÉ NOCTURNE**, place du Martroi, le vendredi, de 17h à 21h



CARMES-MADELEINE PETITS « POUCES VERTS » AU JARDIN STANISLAS-JULIEN

En mars prochain, le jardin sera terminé. Et les élèves de maternelle et de primaire des écoles Saint-Charles, Roger-Toulouse et Jean-Zay y auront pris, d'une certaine manière, leur part. En effet, le 22 novembre dernier, les écoliers, à l'invitation de la Semdo*, ont « planté leur petite graine ». « L'idée d'un atelier pédagogique est née tout naturellement, après une rencontre d'information sur le chantier, en fin d'année 2023, avec les directrices de Saint-Charles et de Roger-Toulouse, rappelle Camille Rué, chargée d'opérations. L'école du quartier Jean-Zay a ensuite intégré le dispositif. » Ainsi, le jour J, les petits « pouces verts » ont eu droit, en amont, à une explication sur le projet de jardin de 2600 m², sur l'art du plantoir, sur les plantes, les arbres..., suivie, bien sûr, de l'application en pleine terre, outils à la main. « La séance pédagogique était composée de deux temps, la plantation de plantes médicinales en godet – romarin, mélisse, ou encore valériane – dans les bacs installés sur site, puis la plantation d'un arbre. Le tout, avec un accompagnement de l'entreprise spécialisée en espaces verts. » Une pause jardinage réussie, avec la fierté, pour les enfants, d'avoir aussi « œuvré » au jardin Stanislas-Julien! ■

MARYLINE PRÉVOST

* Aménageur pour la ville d'Orléans du site ZAC Carmes-Madeleine.



Expo sur les grilles d'HPM

Une exposition pour un projet d'envergure! Depuis quelques semaines, une présentation conçue par la ville d'Orléans, Orléans Métropole et la Semdo, aménageur de la Zac, est en place sur les grilles de l'ancien Hôpital Porte Madeleine. Les panneaux développent nombre d'informations sur l'installation de l'UFR droit-éco-gestion, de l'école d'ingénieurs des travaux publics du bâtiment, mais aussi sur la création des logements, l'arrivée de l'hôtel 4 étoiles, la végétalisation des espaces et la réhabilitation de la rue des Carmes. ■
A découvrir sur site.



DANS MON QUARTIER... nord



© JEAN POTO

PETITE ENFANCE INAUGURATION DE LA MAISON DES 1000 PREMIERS JOURS

« Les 1000 premiers jours, c'est là que tout commence ! » Le 18 décembre dernier a eu lieu l'inauguration de la Maison des 1000 premiers jours dans le quartier Blossières, en présence de Serge Grouard, maire d'Orléans, Corine Parayre, adjointe au maire pour les quartiers Nord, Adrien Méo, secrétaire général adjoint de la préfecture du Loiret, et Yves Clément, président du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales du Loiret. « Ici, on accueille les familles et les enfants, précise Coralie Rouet, directrice de la Petite Enfance, à la ville d'Orléans. On parle naissance, nutrition, motricité, massage, yoga, gestes

de premiers secours. On s'adresse aux familles, aux enfants et à tous les professionnels de la petite enfance. »

Accolée au centre d'animation sociale Blossières, la Maison des 1000 premiers jours – financée en partie par l'État et la CAF du Loiret, sur recommandation du ministère de la Santé – est là pour accueillir tout parent qui souhaiterait obtenir de l'aide ou un soutien à la parentalité, de la conception de l'enfant jusqu'à ses deux ans. Il s'agit d'un « lieu ressource », d'un carrefour de rencontre où il est aussi possible de suivre des ateliers thématiques, dispensés par des professionnels du secteur. Une première dans le département ! ■

MINA QASSYM

■ 4, rue Antoine-Becquerel - Plus d'infos sur <https://www.orleans.fr/demarches-et-services/petite-enfance/la-maison-des-1000-premiers-jours>



© JÉRÔME GRELET

ANNIVERSAIRE ANGEL' FÊTE SES 25 ANS

25 ans, cela se fête ! Le 9 janvier, Angélique Cartron avait convié sa clientèle fidèle et ses amis pour célébrer l'anniversaire de son salon. « C'est ici que j'ai fait mon apprentissage, guidée par Noëlle, l'ancienne propriétaire du temps où le lieu s'appelait "Tignasse" ». Au fil du ciseau, Angélique va apporter sa touche, et « privilégier des produits écoresponsables ». Corine Parayre, adjointe au maire pour les quartiers Nord, et Luc Nantier, adjoint au maire à l'Animation commerciale, étaient présents pour souffler les 25 bougies. Un moment chargé d'émotion et de souvenirs ! ■ M. P.



© JEAN POTO

RENCONTRER VOS ÉLUS DE QUARTIER



Corine Parayre,
adjointe au maire pour
les quartiers Nord
(Acacias, Blossières,
Murlins, Gare, Pasteur,
Saint-Vincent)



**Gauthier
Dabout,**
pour le secteur
Acacias, Blossières,
Murlins

Corine Parayre

→ Mercredi 5 février, de 9h30 à 11h30, sur le marché Gare
→ Samedi 22 février, de 10h à 12h, sur rendez-vous, en mairie de proximité Nord

Corine Parayre et Gauthier Dabout

→ Mardi 11 février, de 9h30 à 11h30, sur le marché Blossières, rue Jean-Baptiste-Perronneau

MAIRIE DE PROXIMITÉ

16, rue Charles-le-Chaume
Tél. 02 38 43 94 44
mairie-nord@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi, de 14h à 18h,
du mardi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à
17h, et le samedi, de 9h à 12h

MARCHÉS

→ **MARCHÉ BLOSSIÈRES,**
rue Charles-le-Chaume:
le mardi, de 7h30 à 12h30

→ **MARCHÉ GARE,**
place Charles-d'Orléans:
le mercredi, de 7h30 à 12h30

→ **MARCHÉ À LA BROCANTE,**
boulevard Alexandre-Martin:
le samedi, de 7h à 13h



Un arbre pour le souvenir

Un *Maackia amurensis* – arbre de l'amour –, offert par Initiative citoyenne 1896, a été planté dans le parc Louis-Pasteur, en présence des écoliers du quartier. Pour rappel, l'association IC 1896 avait été créée pour préserver les vestiges mémoriels de la « fresque des nageurs » et des pierres du mur d'enceinte de l'ancienne maison d'arrêt d'Orléans. Un geste symbolique et environnemental, en faveur du patrimoine d'Orléans. ■

M. P.

ORLÉANS PROXIMITÉ "VIS MA VIE" DE PLACIER

AU MARCHÉ DES BLOSSIÈRES

Mardi 14 janvier, 8h30. Rendez-vous était donné sur le marché des Blossières – temporairement déplacé rue Jean-Baptiste Perronneau en raison des travaux de requalification en cours de la rue Charles-le-Chaue – pour découvrir le métier de placier, via le dispositif « Vis ma vie! » proposé par la mairie de proximité Nord et Orléans Proximité.

Avec enthousiasme, Pascal Pêret, placier pour la ville d'Orléans et chargé de plusieurs marchés dont celui des Blossières, a parlé de sa profession qui l'anime depuis quatorze ans. « *Mon rôle est d'assurer le bon déroulement du marché. Je suis le coordinateur des lieux et le médiateur entre les commerçants.* » Le contact humain est, selon lui, le cœur du métier. Il travaille également en lien avec la police municipale, qui fait appel à la fourrière afin de retirer les véhicules en infraction. Il gère également la partie administrative et s'occupe de traiter les demandes des commerçants qui souhaitent intégrer les marchés, puisqu'il connaît chaque emplacement sur le bout des doigts. Son remède pour lutter contre les grands froids matinaux? « *Bien se couvrir et enfiler des gants doublés!* » ■

MINA QASSYM



© JÉRÔME GRELET

Requalification rue Charles-le-Chaue

Les travaux de requalification ont bien avancé, rue Charles-le-Chaue, avec une première parcelle terminée côté commerces. Fin décembre, Serge Grouard, maire d'Orléans, et Corine Parayre, adjointe au maire pour les quartiers Nord, étaient présents sur place pour rencontrer les commerçants et les riverains, à l'occasion d'un moment de convivialité marquant la fin de cette première étape du chantier. La seconde phase, aux abords de l'école Jean-Mermoz, vient d'être lancée. La réception des travaux est attendue pour fin 2025. ■

M. Q.



© JÉRÔME GRELET

BLOC-NOTES

SAMEDI 8 FÉVRIER

Réunion publique « création d'un jardin public » sur le site Bel-Air, rendez-vous à 11h, à l'angle du bd Guy-Marie-Riobé et de la rue Émile-Zola

MERCREDI 12 FÉVRIER

Rencontre en bas d'immeuble avec les habitants du quartier Murlins, rendez-vous à 19h, à hauteur du 16, rue du Champ-de-Manœuvres

JEUDI 20 FÉVRIER

Rencontre en bas d'immeuble avec les habitants du quartier Blossières, rendez-vous à 19h, à l'intersection des rues Henriette-Anne-d'Angleterre et Jules-Noël

JEUDI 27 FÉVRIER

Réunion de l'atelier Orléans proximité Nord pour la création d'une fête costumée « À la cour du Roi Charles II le Chauve », à 19h, à la salle de réunion de la mairie de proximité Nord (accès près du square Jacques-Grosloot). Ouvert à tous.

ARGONNE

DES COMPOSTEURS PARTAGÉS EN PIED D'IMMEUBLE



© LES RÉSIDENCES DE L'ORLÉANAIS

Après avoir installé 31 composteurs de quartier dans 6 communes de son territoire, mis en place la collecte de biodéchets en centre-ville d'Orléans, distribué gratuitement plus de 25 000 composteurs individuels, Orléans Métropole poursuit ses initiatives en matière de réduction des déchets et de généralisation du tri à la source des biodéchets. En partenariat avec Les Résidences de l'Orléanais, la collectivité expérimente, durant un an, 5 sites de compostage en pied d'immeuble, dans le quartier de l'Argonne – secteurs Croix-Feuillâtre, Hautes-Maisons, Marne et Le Blason. Les habitants ont été sensibilisés aux bonnes pratiques par les maîtres-composteurs de la collectivité, tout comme les agents de proximité qui gèrent les résidences. En ligne de mire, une réduction de 100 kg des déchets produits par habitant d'ici à 2027, la production de compost pour les espaces verts alentour et la création de moments d'échanges entre usagers. ■

MICHAËL SIMON

REQUALIFICATION LA RUE DU CHÂTEAU-GAILLARD A FAIT PEAU NEUVE

Il aura fallu un an pour métamorphoser les quelque 670 m de la rue du Château-Gaillard. Objectifs annoncés par Orléans Métropole : réduire le trafic et la vitesse, renforcer la sécurité aux abords de l'école Olympia-Cormier, faire la place belle aux déplacements doux et offrir un lifting des plus mérités aux enrobés usés et aux trottoirs fatigués.

La circulation automobile a été entièrement repensée, désormais à double sens et limitée à 30 km/h dans la partie comprise entre la rue du Faubourg-Saint-Vincent et la rue du Champ-Rond, en sens unique d'ouest en est entre le croisement Poirier-Rond/Bellebat et le boulevard Jean-Zay – secteur en zone 30 également –, mais en sens unique d'est en ouest dans le reste de la rue, qui comprend notamment l'entrée de l'école. Ces 200 m ont été transformés en « zone de rencontre », limitée à 20 km/h, où les trottoirs ont été supprimés pour optimiser le partage de l'espace et améliorer la sécurité. Les piétons sont prioritaires sur les vélos, qui ont la priorité sur les véhicules motorisés. Sont venus s'ajouter le remplacement des points lumineux par des LED, la reprise des bordures et caniveaux, le recours à du béton poreux permettant une infiltration directe des eaux dans le sol... Côté stationnement, 43 places, dont 2 PMR et 11 dans une poche aux abords directs de l'école, ont été matérialisées (les 46 qui existaient auparavant n'étaient



© ORLÉANS MÉTROPOLE

pas toutes « marquées au sol » et ne répondaient pas aux actuelles normes). Les cyclistes profitent désormais d'un contre-sens cyclable tout au long de la rue, et 12 arceaux vélos ont été implantés, dont 9 sur le seul parvis de l'école.

Touche verte finale : la création de 15 massifs paysagers, dans la moitié desquels érables, frênes, cerisiers et autres tilleuls ont déjà pris racine. ■

MICHAËL SIMON

RENCONTRER VOS ÉLUS DE QUARTIER



Florence Carré,
adjointe au maire
pour les quartiers Est :
Barrière-Saint-Marc,
Argonne, Saint-Marc,
Faubourg-Bourgogne



Régine Bréant,
pour le secteur
Barrière-Saint-Marc

Florence Carré

- Samedi 1^{er} février, de 10h à 12h, sur rdv, en mairie de proximité Est
- Vendredi 7 février, de 10h à 12h, sur le marché de l'Argonne
- Samedi 8 février, de 10h à 12h, sur le marché du quai du Roi

MAIRIE DE PROXIMITÉ

1, place Mozart - 02 38 68 43 03
mairie-est@ville-orleans.fr

*Ouverture le lundi, de 14h à 18h,
du mardi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30
à 17h, et le samedi, de 9h à 12h*

MARCHÉS

- **MARCHÉ DE L'ARGONNE**
place du Marché, le vendredi,
de 7h30 à 12h30
- **MARCHÉ QUAÏ DU ROI**
le samedi, de 7h30 à 12h30



© JEAN PUYO

URBANISME

ÎLOT CÉSAR-FRANCK: POINT TRAVAUX

Porté par la ville d'Orléans, Orléans Métropole et la Semdo, avec le soutien de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, le chantier d'aménagement de l'îlot César-Franck, entre la tour Marie-Stuart et la place Mozart, sera livré d'ici l'été.

Sur la partie nord du boulevard Marie-Stuart, entre l'avenue de Wichita et la rue André-Messenger, s'érige la promesse d'un ensemble immobilier à vocation économique d'environ 3 000 m² de surface. Soit 1 000 m² en rez-de-chaussée pour les commerçants (avec le déménagement de la pharmacie, du tabac-presse et du bureau de poste depuis le centre commercial Marie-Stuart, dont les locaux seront ensuite démolis pour être réaménagés en extension de parking). Les deux étages sont dédiés à la création de bureaux et à l'installation d'un tiers-lieu, pour lequel un appel à manifestation d'intérêt a été lancé. « Nous allons confier la gestion et l'animation du tiers-lieu selon un cahier

des charges », précise Jérôme Denis, directeur de projets de rénovation urbaine à Orléans Métropole. « L'objectif est de proposer un lieu convivial tourné vers le quartier et au-delà, participant à la dynamisation économique, associative et étudiante du territoire ». Les espaces publics attenants vont être aménagés, avec la création d'un parvis devant le bâtiment, des trottoirs plus larges, de nouvelles pistes cyclables, un parking public (environ 30 places) et des plantations d'arbres. La résidentialisation de la tour Marie-Stuart attenante (réhabilitée en 2013) sera quant à elle lancée au printemps. Un projet plein d'avenir pour le quartier! ■

MINA QASSYM

➤ **Permanences « Maison du projet – Anru 2 », le mardi 4 février, de 14h à 17h, en mairie de proximité (salle Mozart) et le vendredi 7 février, de 10h à 12h, sur le marché de l'Argonne**



© JÉRÔME GIRELET

BLOC-NOTES

JEUDI 6 FÉVRIER

Pose de première pierre programme 3F, rue des Cordiers, à 16h

VENDREDI 28 FÉVRIER

Atelier Orléans proximité "place Saint-Marc", à 18h, à l'Argonaute (ouvert à tous)

Plaine du Belneuf: deux terrains de futsal inaugurés

Ils étaient ouverts au public depuis l'été, et ont été inaugurés le 15 janvier dernier, en présence d'élus et d'acteurs du monde du sport. Deux terrains de futsal en extérieur ont vu le jour sur la plaine de jeu du Belneuf. Ces structures, dotées d'un revêtement en dalles thermoplastiques, ont été aménagées dans le cadre du plan « 5 000 équipements de proximité », pour un coût total de 250 000€ (avec un soutien de 60 000€ de l'Agence nationale du sport, et de 30 000€ du Fonds d'aide au football amateur).



© JÉRÔME GRELET

INITIATION JUDO À L'EHPAD NAZARETH

« Cette initiation au judo fait suite à un appel à projets de l'agence régionale de santé, lancé au printemps 2024*, rappelle Astrid Bohne, psychomotricienne au sein du pôle d'activités de soins adaptés de l'Ehpad Nazareth. Des personnes présentant des maladies neuro-évolutives ou des troubles du comportement y ont accès sur prescription du médecin coordinateur. » Ce jeudi 5 décembre, pour la première séance, ils sont une dizaine de résidents autour du tatami. Maxence, le professeur-animateur, et Patrick Méry, cadre technique au comité du Loiret et professeur au Judo club de Saint-Jean-de-la-Ruelle, les accompagnent dans cette initiation-découverte. « Tendez le bras droit devant vous et levez la jambe gauche, respirez... » Les exercices sont simples, les enchaînements doux, avec, toujours, des encouragements à la clé. « Au fil des séances, chacun va travailler à son rythme la stabilité de l'équilibre, les appuis, la coordination, pour une prévention des chutes, et un renforcement musculaire et articulaire. » L'équipe de l'Ehpad et les encadrants ont prévu 40 ateliers, le jeudi, jusqu'à fin juin, avec alternance des groupes de niveaux.

M. PRÉVOST

* Projet mené conjointement par l'Ehpad Raymond-Poulin de Saint-Jean-de-la-Ruelle et l'Ehpad Les Ombrages (initiateur) de La Chapelle-Saint-Mesmin.



© JEAN PUYO

Rues des Villas et de Châteaudun

Après d'importants travaux d'enfouissement des réseaux et de requalification, les rues des Villas et de Châteaudun font aujourd'hui « peau neuve ». Une zone de rencontre limitée à 20 km/h a été créée, avec priorité donnée aux piétons sur les cyclistes, eux-mêmes prioritaires sur les automobilistes. Six arbres ont été plantés dans les deux rues, et un cédez-le-passage a été instauré boulevard de Châteaudun, à l'angle de la rue des Villas. Coût total de l'opération, prise en charge à 80% par la Métropole et à 20% par la Ville : 908 411,33€ TTC. ■

ARTISANAT BIENVENUE À LA MAISON MADELEINE

Depuis le 1^{er} octobre, Caroline Aincy vous reçoit dans son atelier/showroom À la maison Madeleine, au rez-de-chaussée de sa propre demeure, rue du Faubourg-Madeleine, dans une ambiance feutrée et chaleureuse. La jeune femme, qui rêvait depuis toujours d'exercer un métier manuel, a effectué une reconversion pour proposer ses services en tant que tapissière-garnisseuse. Elle se définit comme une tapissière « 2.0 », puisqu'elle aime délivrer des visuels à ses clients pour qu'ils se projettent en fonction des habillages, choisis parmi une sélection pointue de tissus, du plus sobre au plus bariolé, dont certains sont *made in France*. « Je voulais un métier passion, où je ne verrais pas le temps passer. Je répare ou remets au goût du jour des fauteuils, chaises, canapés, à la demande. Je crée sur mesure des rideaux, des coussins et des tentures murales », explique-t-elle. À l'avenir, elle aimerait ouvrir, ici même, une boutique avec pignon sur rue, et conjuguer son activité avec un service de chambres d'hôtes à l'étage. Et, à partir du mois d'avril, elle proposera des stages de tapisserie le samedi matin. ■

MINA QASSYM

➔ 29, rue du Faubourg-Madeleine (porte de droite), sur rendez-vous
Prise de contact au 06 14 29 58 05, ou par mail, à alamaisonmadeleine@gmail.com



© JEAN PUYO

RENCONTRER VOS ÉLUS DE QUARTIER



Nadia Labadie,
adjointe au maire
pour le secteur
Ouest (Madeleine,
Dunois, Châteaudun,
Faubourg-Bannier)



Natalie Lapertot,
pour le secteur
Madeleine



Évrard Lablée,
pour le secteur
Dunois

**Nadia Labadie
et Natalie Lapertot**
→ Dimanche 2 février,
de 10h à 12h, sur
le marché Madeleine

**Nadia Labadie
et Évrard Lablée**
→ Jeudi 6 février, de 16h30
à 18h30, sur le marché
Dunois

MAIRIE DE PROXIMITÉ

99, faubourg Madeleine
02 38 72 56 13
mairie-ouest@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi, de 14h à 18h,
du mardi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30
à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

MARCHÉS

→ **MARCHÉ DUNOIS**,
le jeudi, de 15h à 19h30

→ **MARCHÉ MADELEINE**,
allées Pierre-Chevallier,
le dimanche, de 7h30 à 12h30



DANS MON QUARTIER...

La Source

PARC FLORAL UN ARBRE DE PLUS!

La Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret a doté le Parc floral de La Source, il y a quelques semaines, d'un *Pistacia chinensis* (pistachier chinois). Une espèce résistante à la sécheresse et à la chaleur spécialement choisie dans le cadre de la stratégie environnementale et de diversification botanique du lieu. Son feuillage aux teintes automnales flamboyantes devrait être du plus bel effet au parc! ■

MARYLINE PRÉVOST



© JEAN PIVO

BLOC-NOTES

JEUDI 6 FÉVRIER

• Permanence « Maison du projet – Anru 2 », de 10h à 12h, sur le marché de La Source

• Permanence « Maison du projet – Anru 2 », de 14h à 17h, en mairie de proximité de La Source

RENCONTRER VOS ÉLUES DE QUARTIER



Anne-Frédéric Amoa,
adjointe au maire
pour le quartier
de La Source



Isabelle Rastoul,
pour le secteur
sud de La Source



Martine Hosri,
pour le secteur
Bolière



Anne-Frédéric Amoa

→ Jeudi 27 février, de 9h30 à 12h30, sans rendez-vous, en mairie de proximité de La Source

MAIRIE DE PROXIMITÉ

4, place Choiseul - 02 38 68 44 00
mairie-lasource@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi, de 14h à 18h, du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

MARCHÉS

→ MARCHÉ PLACE ALBERT-CAMUS, le jeudi et le samedi, de 7h30 à 12h30

→ MARCHÉ AUX TISSUS, avenue de la Recherche-Scientifique, le dimanche, de 8h à 12h30



© JEAN PIVO

PRÉSERVER « LE CÔTÉ VERT » DU QUARTIER

Le dernier des forums de quartier 2024 proposés par la Mairie a connu une belle participation, lundi 2 décembre. « Vous êtes très nombreux ce soir, c'est la preuve de votre intérêt pour le quartier. » Pour Anne-Frédéric Amoa, adjointe au maire pour le secteur, quel plaisir de voir autant de Sourciens se presser auprès des différents stands thématiques pour s'informer, poser leurs questions, suggérer des idées, ou tout simplement échanger avec les élus et les services à leur écoute. Un quartier vivant, « magnifique, dont vous êtes fiers, résume Serge Grouard. Et vous voudriez que cela se sache davantage! »

Préserver le côté vert de La Source

En l'espace de deux décennies, le visage de La Source s'est transformé sous l'action des programmes de rénovation urbaine. Sans perdre de vue ses caractéristiques et atouts, notamment ses pôles universitaire et de recherche, qui lui confèrent son dynamisme. « Je sais que parmi vos préoccupations, il y a les arbres et la biodiversité, note Serge Grouard. Je veux que l'on garde, que l'on préserve et que l'on développe le côté vert de La Source. Il y a des opérations immobilières qui nous ont agacés [...]. Il est nécessaire de faire plus de pédagogie sur la protection de cet environnement exceptionnel. »

Stop aux comportements qui dérivent

Marqués par la mort d'une jeune femme de 38 ans, fauchée le 8 novembre par une voiture, les Sourciens sont particulièrement sensibles au sujet de la sécurité routière. « À La Source, nous avons de grandes avenues, et des comportements qui dérivent, observe le maire. J'ai donc pris l'initiative de réunir l'ensemble des acteurs de la sécurité routière pour concocter un plan en trois volets – répression, prévention et aménagements –, qui va se décliner en 2025. »

Les actions coordonnées pour juguler la présence des rats ont montré des résultats encourageants, mais il faut que tous les acteurs jouent le jeu pour que secteurs privé et public soient traités de manière simultanée. Enfin, l'emplacement laissé vacant par la T17 est promis à un nouvel avenir. Quant à celui du bâtiment iconique des Chèques-Postaux, « nous regardons avec l'opérateur pour le préserver et lui donner une seconde vie. » ■

Saint-Marceau

INITIATION AU NOM DE LA ROSE

« Cette animation vise à faire revenir le rosier dans les jardins !, confie Jean-Paul Gâtelle, membre de la Société nationale d'horticulture de France. Depuis quelques années, les gens l'ont délaissé, notamment en raison de l'entretien qu'il nécessite, et la filière en subit aujourd'hui les conséquences. » Le samedi 15 février, les jardiniers ont rendez-vous au Jardin des plantes pour en apprendre plus sur la « reine des fleurs ». L'atelier interactif, animé par la SNHF, en partenariat avec la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret (SHOL), est ouvert de 9h à 11h aux adhérents des deux associations, et de 14h30 à 17h au grand public. Au programme : détail de la taille, présentation des groupes (buissons, grimpants), conseils sur la plantation, l'exposition, l'arrosage, les traitements naturels... « J'expliquerai les différentes étapes de la taille sur la dizaine de rosiers primés du concours national de la SNHF, et les participants pourront me poser librement leurs questions. » L'accès aux ateliers est gratuit, et ouvert à tous les jardiniers amateurs. ■

MARYLINE PRÉVOST

➤ **Jardin des plantes, avenue de Saint-Mesmin (rendez-vous près du bassin, face aux grandes serres)**
Inscription obligatoire (nombre de places limité), à jeanpaul.gatelle@wanadoo.fr



© JEAN PUYO



COMMERCE

LE COIN DES ARTISTES PREND LA RELÈVE



© JEAN PUYO

Bien connu des artistes, dessinateurs, plasticiens et autres petits créateurs en herbe, le magasin de loisirs créatifs Bozarts, situé dans la zone commerciale Expo-Sud, a baissé le rideau en août dernier, suite au départ à la retraite de ses gérants. Attristée de voir que le magasin ne trouvait pas de repreneur, la graphiste – et ancienne cliente – Nuria Goiriëna a décidé de se lancer dans l'aventure en reprenant le bail. Sous l'appellation Le Coin des artistes, Bozarts connaît un nouveau souffle. « Il me tenait à cœur de pouvoir offrir un lieu où l'art est présent dans tous ses aspects, de l'achat des produits à la création, et à l'exposition ! », confie-t-elle. En plus de proposer des stages et des ateliers ponctuels, Nuria Goiriëna mettra un artiste en lumière chaque mois, dans le cadre d'une exposition. Rendez-vous le samedi 2 février à 18h30 pour le vernissage de « Nomades », de la plumassière Chimène D. ■

MINA QASSYM

➤ **Rue Crignon-Desormeaux - Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h**



Virginie Marchand,
adjointe au maire pour le
quartier Saint-Marceau



William Chancerelle,
pour le secteur ouest
de Saint-Marceau

Virginie Marchand
→ Mercredi 5 février,
de 10h à 12h, sans
rendez-vous, en
mairie de proximité
de Saint-Marceau

57, avenue de la Mouillère
02 38 56 54 68
mairie-saintmarceau@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi, de 14h à 18h,
du mardi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
et le samedi, de 9h à 12h

→ **MARCHÉ PLACE DE LA BASCULE,**
le mardi, de 7h30 à 12h30
→ **MARCHÉ RUE EUGÈNE-TURBAT,**
le jeudi, de 7h30 à 12h30

BUDGET PARTICIPATIF FOCUS SUR LA GÉOLOGIE DES SOLS LIGÉRIENS

Depuis quelques semaines, les promeneurs de la rive sud et les habitants du quartier Saint-Marceau en savent plus sur la géologie des sols ligériens. Trois panneaux explicatifs, financés par la Ville dans le cadre du budget participatif 2023-2024, pour un montant de 20 000€, occupent désormais le quai des Augustins. « *Le premier panneau en aval aborde la géodiversité d'Orléans et le contexte géologique, avec les alluvions, les calcaires de Beauce, les cavités karstiques noyées*, détaille Jérôme Perrin, hydrogéologue au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et habitant du quartier, à l'initiative du projet. *Le deuxième traite de la source des Capucins, visible en été, et des eaux souterraines. Le dernier revient sur les enjeux liés à la géologie d'Orléans et à la ressource en eau, 90% de l'eau potable de la métropole provenant des calcaires de Beauce, et sur les problématiques de mouvements de terrain.* » Chaque présentation est agrémentée d'un QR code. Ce nouvel outil, accessible à tous, est le quatrième projet financé depuis 2020 à Saint-Marceau via le budget participatif. « *Il met en avant notre patrimoine naturel, La Loire, rappelle Virginie Marchand, adjointe au maire pour le secteur. Il valorise notre quartier, et pourrait, pourquoi pas, faire l'objet de sorties scolaires.* » À bon entendeur... ■



© JÉRÔME GRETET

MARYLINE PRÉVOST

Rue scolaire

La mairie d'Orléans expérimente une nouvelle rue scolaire aux abords de l'école primaire du Jardin-des-Plantes, rue Dante-Alighieri. Pour assurer la sécurité des écoliers et le bon déroulé des arrivées et des départs de l'école, la circulation est interdite aux automobilistes entre 8h10 et 8h45, puis entre 16h15 et 16h45. Les retours sont, pour l'heure, positifs. ■

MINA QASSYM



© JEAN PUYO

ÉGLISE SAINT-MARCEAU OPÉRATION « NETTOYAGE DES FAÇADES »

Les échafaudages sont de taille (20 m de hauteur!). Depuis janvier, l'opération de nettoyage des façades de l'église Saint-Marceau est lancée (durée prévue: neuf mois). Débutée côté ouest, elle se poursuivra sur les façades nord, est et sud. Le nettoyage est réalisé par procédés laser – pour les parties courantes – et par cryogénie – pour les parties sculptées. S'ajouteront des travaux de réfection. Côté presbytère, le porche (propriété de la Ville) sera entièrement nettoyé et ravalé. À noter, pendant les travaux, le grand orgue Aubertin de l'église sera « encapsulé » pour être protégé des poussières du chantier – il restera néanmoins accessible. Coût global de cette opération: 910 000 € TTC, entièrement pris en charge par la ville d'Orléans. ■

MARYLINE PRÉVOST

**DU MERCREDI 5
AU SAMEDI 8
FÉVRIER 2025**



**PLUS ON BRADE
PLUS ON RIT!**

À ORLÉANS

700 commerçants
en bas de chez vous.
PROFITEZ-EN !

#Orleans     
www.orleans.fr



**Orléans
Mairie**

La renaissance de Notre-Dame-de-Recouvrance

L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-RECOUVRANCE ENTRE DANS UNE PÉRIODE DE TRAVAUX DE CINQ ANS. UNE RESTAURATION COMPLÈTE QUI LUI PERMETTRA DE RETROUVER SON LUSTRE D'ANTAN.

À quelques pas des bords de Loire, entre les rues Notre-Dame-de-Recouvrance et de l'Écu-d'Or, l'église Notre-Dame-de-Recouvrance, construite entre 1513 et 1519, est victime de l'érosion du temps. La restauration de cet édifice, classé monument historique en 1918, a été jugée prioritaire par la Mairie au regard de son état.

Dans le cadre de son programme d'entretien et de rénovation des monuments historiques, la mairie d'Orléans engage donc des travaux conséquents de restauration de l'église Notre-Dame-de-Recouvrance. D'après Guillaume Moine, architecte pour l'agence 1090 architectes – basée à La Chapelle-Saint-Mesmin et chargée du dossier –, il s'agit d'un chantier d'envergure. « C'est assez rare d'intervenir à la fois sur l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment; aucun élément n'est écarté. L'autre enjeu est le fait que cette intervention se déroule sur le tissu urbain, dans une rue étroite. Nous avons dû tout mettre en œuvre pour ne pas déranger la circulation ni les riverains – hormis de façon épisodique pour certaines livraisons, évidemment. »



© BÉRONNE GRIELET

Un peu d'histoire

Construite entre 1513 et 1519, Notre-Dame-de-Recouvrance est une église voûtée en pierre qui présente la particularité de compter trois portails d'époque différente, dont un néogothique, déplacé à la paroisse Saint-Vincent. Elle a été victime d'incendies en 1562, durant les guerres de religion, puis, alors transformée en entrepôt à farine, épargnée par la Révolution française. Les vitraux originels sont encore présents sur la façade est. Elle a été classée aux monuments historiques en 1918.

Le chantier se déroulera en quatre étapes successives. Le projet a été confié à l'agence 1090 architectes.



© JEAN RIVOY

Le lancement du chantier, divisé en quatre étapes, de l'église Notre-Dame-de-Recouvrance est imminent, puisque les échafaudages seront installés à partir du 3 février. La première phase de restauration portera sur la façade occidentale, la première travée de l'église et son clocher (1 an). La deuxième sera dédiée à la façade est, et à la salle des catéchismes (1 an). La troisième portera sur les deux travées à l'est (1 an). Enfin, la dernière concernera les quatre travées centrales (2 ans).

L'accès à l'église sera maintenu autant que possible, excepté durant la dernière phase, portant sur les intérieurs, entre octobre 2027 et fin 2029.

Rien ne sera laissé au hasard. Les éclairages, les escaliers, les boiseries, les vitraux, les peintures, les mobiliers et les décors seront entièrement restaurés ou nettoyés. Une protection incendie dans les combles – désormais obligatoire – sera installée. « Les derniers travaux dans cette église remontent à une cinquantaine d'années, mais aucune opération n'a jusqu'à présent concerné les peintures murales », ajoute l'architecte.

Le portail sera remis à neuf dans un atelier spécialisé, tandis que l'orgue sera protégé par un caisson le temps des opérations, avant d'être restauré à son tour. Le chantier devrait se terminer fin 2029. Son coût s'élève à plus de 5 millions d'euros pour la ville d'Orléans, et fera, notamment, l'objet d'une subvention de la direction régionale des Affaires culturelles. ■ MINA QASSYM



© JEAN RIVOY

SAISON 24-25



ESPACE GEORGE SAND



JEUDI
27 FÉVRIER
20h30

STAND-UP

À PARTIR DE 12 ANS

CHEZ
GEORGE

DAVID VOINSON

BILLETTERIE : ESPACE GEORGE SAND
RÉSEAUX FRANCE BILLET ET TICKETMASTER
WWW.CHECY.FR



CHECY



Projet artistique et culturel de territoire (P.A.C.T.) financé par la Région Centre Val de Loire



INFOS SERVICES

MAIRIE	• Centre municipal	02 38 79 22 22
	• Fourrière	02 38 79 22 27
	• Objets trouvés	02 38 79 27 23
	• Maison de justice et du droit	02 38 69 01 22
	• CCAS	02 38 68 46 64/46 66
	• Espace famille	02 38 79 26 82
	• Espace infos des aînés	02 38 68 46 36
	• Mission santé publique	02 38 79 28 08

URGENCES	• Samu	15
	• Police secours	17
	• Pompiers	18
	• Urgences (sourds et malentendants)	114
	• Centre de sécurité orléanais	02 38 79 23 45
	• SOS médecin	36 24
	• Centre antipoison	02 41 48 21 21
	• SOS mains	0 820 000 660
	• Urgences psychiatriques	02 38 60 59 29
	• Enfance maltraitée	119

ASSISTANCE	• Service qualité déchets	02 38 56 90 00
	• Urgences eau (Orléanaise des eaux)	0 977 429 434
	• Allô Tao	0 800 01 2000
	• Enedis dépannage électricité	09 72 67 50 45
	• GRDF urgence sécurité gaz	0 800 47 33 33
	• Taxis	02 38 53 11 11
	• Transport personnes à mobilité réduite (dans la métropole orléanaise)	02 38 71 98 85
	• Adil 45	02 38 62 47 07

ACTION SOCIALE	CCAS SECTEUR NORD	
	• cantons Bannier, Bourgogne	02 38 68 46 67/46 48 69, rue Bannier, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, vendredi de 8h30 à 17h
	• cantons Argonne, Saint-Marc	02 38 68 43 20 1, place Mozart, lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
	CCAS SECTEUR SUD	
	• cantons Carmes, Madeleine	02 38 68 46 67/46 48 69, rue Bannier, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, vendredi de 8h30 à 17h
	• cantons Saint-Marceau, La Source	02 38 68 44 36 3, rue Édouard-Branly, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

> CONSEIL MUNICIPAL : PROCHAINE SÉANCE

Lundi 24 février à 18h, à l'hôtel de ville (retransmis en direct sur YouTube et sur Facebook)

Vous ne recevez pas l'Orléans.mag chaque mois: reclamationorleansmag@ville-orleans.fr

NOUVEAUX ORLÉANAIS

Chaque année, la Mairie organise deux temps d'accueil et d'échange à destination des habitants récemment arrivés dans la commune. Rendez-vous sur orleans-metropole.fr (rubrique «nouveaux Orléanais») pour vous inscrire via le formulaire dédié. Informations au 02 38 79 23 91.

De nombreux véhicules, autos comme motos, roulent extrêmement vite sur le pont de l'Europe, ce qui génère insécurité pour les piétons qui souhaitent traverser et énormes nuisances sonores pour les riverains. Un radar ou des dos-d'âne pourraient-ils y être installés, ainsi qu'un radar à 50 km/h avenue Gaston-Galloux, sur la partie avant le pont Thinat, en raison de la vitesse des véhicules ?

Charles-Éric Lemaigen, adjoint au maire en charge de la Politique de circulation et de stationnement :

« Jusqu'en 2024, seul l'État pouvait décider d'implanter un radar [...]. Avec le décret d'application du 29 mars 2024, les collectivités le peuvent. Cependant, il faut demander l'avis préalable du préfet, avec un rapport de présentation de l'intérêt du radar et une étude d'accidentabilité [...]. Les recettes vont à l'État, mais nous avons l'obligation de payer l'investissement du radar et sa maintenance. Un radar fixe coûte entre 90 000€ et 165 000€, et un radar mobile, 70 000€, avec un coût d'entretien de 26 000€ par an [...]. Ce sujet sera traité dans le cadre du plan de sécurité routière, actuellement étudié par Monsieur le maire avec Madame la préfète, avec un aboutissement prévu en mars-avril [...]. Les dos-d'âne ou les ralentisseurs obéissent à un décret du 27 mai 1994, avec une jurisprudence durcie [...]. On ne peut pas implanter un ralentisseur sur des voies où le trafic est supérieur à 3 000 véhicules par jour, et il faut une zone 30. En agglomération, le trafic poids lourds doit être inférieur à 300 véhicules par jour, et, surtout, un ralentisseur ne peut être installé sur ni dans un ouvrage d'art, ou à moins de 25 mètres de part et d'autre du pont. Pour toutes ces raisons, il n'y a pas de solution pour les ponts qui correspondent à la réglementation. »

Quel est le calendrier du déploiement de la fibre, notamment rue Malakoff, au nord de la voie ferrée ?

Quentin Defossez, adjoint au maire en charge de la Ville intelligente et numérique :

« Le déploiement de la fibre est une compétence de l'État, pilotée par l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Les opérateurs n'ont, hélas, aucune obligation de nous fournir un calendrier de déploiement [...]. À Orléans, en zone "très dense", nous sommes à 87% de déploiement [...]. Pour les 13% à rendre raccordables, nous essayons de trouver des consensus, nous proposons des alternatives, nous conventionnons, et, depuis trois ans, nous alertons l'État sur la situation [...]. Sans compter les réunions avec les opérateurs téléphoniques [...]. La Ville se donne une obligation de moyens pour avancer, afin que les Orléanais ne se sentent pas déçus sur ce point. »

> Retrouvez la réponse complète sur les pages YouTube et Facebook de la ville d'Orléans, dans la vidéo de rediffusion du conseil municipal du 12 décembre 2024.

VOUS VOULEZ POSER UNE QUESTION AU CONSEIL MUNICIPAL ?

Rendez-vous sur la plateforme participons.orleans-metropole.fr (rubrique «conseil municipal»).

NOS COMMERCES EN OR

Groupe de la Majorité municipale

À Orléans, nous sommes fiers de présenter aux habitants et aux touristes une ville dynamique et animée. Et ceci, grâce à nos nombreux commerces! Orléans compte parmi les villes de France où le taux de vacance est le plus bas : 6,1% contre 13,5% en France. Depuis janvier 2024, 95 nouveaux commerces ont ouvert à Orléans, tout quartier confondu.

Cette réussite traduit une stratégie commerciale volontariste, centrée sur le dialogue et l'accompagnement quotidien des commerçants, au cœur de nos politiques publiques : aide à l'installation de nouveaux commerçants (accompagnement de 68 porteurs de projet depuis janvier 2024), soutien financier (subventions aux associations, le Fonds partenarial économie de proximité et la création en 2024 de la foncière commerciale de l'Orléanais). Cela fait d'Orléans une ville aux commerces variés et même jalusés. L'installation de la boutique Duralex en centre-ville a eu un succès formidable avec 300 000 euros de chiffre d'affaire en 1 mois, grâce à ses 12 800 visiteurs. Du jamais vu ! C'est une victoire collective qui traduit l'action de la Ville et le volontarisme de ses entrepreneurs.

C'est grâce à nos commerçants, artisans et restaurateurs que notre Ville rayonne : bravo aux trois chefs orléanaises qui ont gagné le concours international de l'œuf mayonnaise !

Partie intégrante de la vie de la Cité, les commerçants contribuent à animer la Ville au travers des événements exceptionnels tels que le Tour

de France et la Flamme olympique mais aussi, au travers des rendez-vous annuels : la Fête du Tri, le Grand Pian'O Festival, la Braderie, la course des garçons et serveuses de café, la Fête de la musique.

Au temps de la vente en ligne et des centres commerciaux, nous agissons pour rendre les commerces accessibles. Nous avons adapté l'offre de stationnement en centre-ville en réduisant les tarifs. Nous veillons au maintien des places de stationnement tout en favorisant les mobilités douces par les transports en commun et le vélo.

Le commerce est un vecteur de proximité, et nous qui avons placé ce mandat sous le signe de la proximité, nous en faisons une priorité. En garantissant la sécurité de nos rues, nous assurons aux commerçants la tranquillité. En investissant dans nos quartiers, nous veillons au juste équilibre entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest : la restauration des Halles Bolière à La Source permet d'offrir aux Sourciens, des commerces de proximité. Et les futures halles gourmandes apporteront gastronomie, proximité et attractivité dans le centre ancien.

Merci à nos amis commerçants, restaurateurs, artisans qui embellissent et animent notre ville, et qui créent du lien entre ses habitants. Grâce à eux, Orléans vit !

STOP À L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ghislaine Kounowski, conseillère municipale groupe « Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes »

Le 7 novembre dernier, le quartier de La Source a de nouveau été endeuillé par un accident meurtrier qui a emporté une mère de famille âgée de 38 ans alors qu'elle traversait simplement la rue Maurice-Genevoix pour rentrer chez elle !

Ce n'est malheureusement pas la première fois qu'un tel type d'accident a lieu à La Source dû à un non-respect du code de la route, à des vitesses dépassant largement les vitesses autorisées, à des rodéos de voitures, motos et quads réguliers et plus particulièrement l'été, l'ensemble générant un état d'insécurité routière de plus en plus importants dans ce quartier.

Il faut que cela cesse !

Combien d'accidents doit-on encore avoir pour que la majorité municipale réagisse efficacement pour répondre à ce problème d'insécurité routière ? Cet état de fait a déjà, de nombreuses fois, été évoqué au conseil municipal ou lors de réunions de quartier, sans qu'aucune réponse ne soit clairement donnée par le Maire ou son adjoint à la sécurité.

Pourtant des actions efficaces peuvent permettre de répondre à toutes ces incivilités routières : la mise en place de ralentisseurs sur les voies les plus concernées, de radars de contrôle pour pénaliser les non-respects de vitesse autorisée, de chicanes routières, etc.

Les élu-e-s du groupe RCGE continueront à soutenir les orléanais-es dans leurs demandes d'actions rapides et concrètes pour stopper cette insécurité routière, véritable fléau pour notre ville, et continueront à les relayer dans toutes les instances où ils siègent.

Pour nous contacter : rcge.orleans@gmail.com

NOUVEL ÉCHEC : LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COMMERCES

Stéphanie Rist, Ludovic Bourreau, Jihan Chelly, Vincent Calvo, conseillers municipaux du groupe « Ensemble pour Orléans »

Entre échecs et retards, la politique de développement commercial à Orléans fait au mieux du sur-place et inquiète pour l'avenir. Concrètement : la rénovation des Halles Châtelet ? En retard de deux ans. Sans parler des dépenses inconsidérées..., le local des Galeries Lafayette hommes ayant été racheté par la ville 6 millions d'euros alors qu'il était évalué à 4 millions d'euros par les domaines.

Le renouveau de la rue des Carmes ? Le plus grand local commercial, de près de 600 m², qui devait accueillir une « locomotive », est toujours vide, sans perspective connue. Quant à la transformation du centre commercial Place d'Arc, rien de nouveau. Comment imaginer que cela évolue rapidement, quand le projet de requalification des mails porté par Serge Grouard a

été reporté, tant il n'a pas convaincu. Juste à côté, les 8 locaux vides de la rue de la République n'incitent guère à l'enthousiasme.

Tel un symbole, le site web marchand jacheteaorleans.fr, financé majoritairement par la ville d'Orléans dans ce mandat, n'est déjà plus en ligne à ce jour! Ses retombées commerciales se comptaient sur les doigts de la main... Ce sont des dizaines de milliers d'euros perdus.

Que dire également de l'extinction des lumières le soir, qui aura peu encouragé les Orléanais à fréquenter bars et restaurants de la ville pendant deux ans. Il en va du développement commercial comme des grands projets... C'est un mandat pour rien !

Contact : groupe.ensemblepourorleans@gmail.com

Jean-Paul BLACHIER • Yvan LOUESSARD
Xavier PELLEGRIN • Christophe HATTON • Miguel MERCIER
Sophie COLLIN • Thomas CATANÈS • Cécile BANNERY



OLIVET - Proche Loiret - 499 200 € - Réf : 45007-null

Dont honoraires 19 200 € inclus à la charge de l'acquéreur

Idealement situé à OLIVET, proche Loiret, maison sur sous-sol complet d'environ 174 m² comprenant : entrée avec rangements, un salon avec cheminée, cuisine aménagée et équipée avec salle à manger, 1 chambre avec salle d'eau et un bureau au rez-de-chaussée. A l'étage : palier, 3 chambres dont une avec salle de bains, une salle d'eau. Terrain clos et arboré d'environ 799 m².

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE D (190 kWh/m²/an) - CLIMAT D (41 kg CO₂/m²/an)

Consultez nos tarifs : <https://norial.notaires.fr/tarifs-office-NORIAL-ORLEANS.html>

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr



FLEURY LES AUBRAIS - 99 900 €
Réf : 45007-1071808

Honoraires 5,16% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 95 000€ hors honoraires)

Dans une petite copropriété, appartement 2 pièces vendu loué meublé comprenant : 1 belle pièce à vivre avec cuisine ouverte, 1 chambre, 1 salle d'eau. Cave et parking. Bien vendu soumis au statut de la copropriété. Le montant des charges annuelles est de 1000 €. Pas de procédure en cours dans la copropriété.

Consultez nos tarifs : <https://norial.notaires.fr/tarifs-office-NORIAL-ORLEANS.html>
Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE E (277 kWh/m²/an) - CLIMAT B (8 kg CO₂/m²/an)



SANDILLON - 197 600 € - Réf : 45007-1071625

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 190 000€ hors honoraires)

Idealement située dans un quartier calme de Sandillon, maison de plain pied sur sous-sol complet comprenant : entrée, séjour-salon de 36m² environ avec cheminée, 1 cuisine, 3 chambres, salle d'eau et WC. Chauffage gaz (chaudière condensation). Travaux à prévoir.

Consultez nos tarifs : <https://norial.notaires.fr/tarifs-office-NORIAL-ORLEANS.html>

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE E (304 kWh/m²/an) - CLIMAT D (46 kg CO₂/m²/an)



PRÈS DU FAUBOURG BANNIER - 208 000 €
Réf : 45007-1070887

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 200 000€ TTC)

Maison année 1930 à rafraîchir comprenant : au rez de chaussée : entrée, cuisine, séjour, chambre, salle d'eau, WC. A l'étage : 2 chambres, grenier, WC. Sous-sol total comprenant grand garage, WC. Terrain sur une parcelle de 368m². Possibilité de rentrer plusieurs véhicules dans l'allée privée.

Consultez nos tarifs : <https://norial.notaires.fr/tarifs-office-NORIAL-ORLEANS.html>

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE E (301 kWh/m²/an) - CLIMAT C (62 kg CO₂/m²/an)



ORLÉANS - Proche Loire - 116 400 €
Réf : 45007-1068427

Dont honoraires 4 000€ TTC inclus à la charge de l'acquéreur

Au 6^{ème} étage de la résidence située rue Maurice Berger, lumineuse appartement 4 pièces exposé plein Sud comprenant : entrée, un salon-séjour avec balcon, 1 cuisine donnant sur une loggia, 2 chambres, 1 salle d'eau. Chauffage et production d'eau chaude individuel au gaz. Vendu avec une cave. Travaux à prévoir. Bien vendu soumis au statut de la copropriété. Le montant des charges annuelles est de 1840€. Pas de procédure en cours dans la copropriété.

Consultez nos tarifs : <https://norial.notaires.fr/tarifs-office-NORIAL-ORLEANS.html>
Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE C (147 kWh/m²/an) - CLIMAT D (30 kg CO₂/m²/an)



Service Négociation

1 rue Royale - 45000 ORLÉANS - 02 38 65 49 45
negociation-immobiliere.norial@notaires.fr

Négociateurs
Arnaud DE SOUZA
Justine DEVERS



MAISON DE LA LITERIE

Concessionnaire exclusif



Leader européen de la literie,
nous sommes présents à Orléans depuis plus de 15 ans.

Nos conseillers experts en literie vous accueillent et vous proposent les meilleurs conseils personnalisés afin de vous trouver une literie adaptée et obtenir un sommeil de qualité dans votre budget. Plus d'une quarantaine de modèles sont exposés dans toutes les dernières technologies, ainsi qu'une boutique accessoires (draps, couettes, oreillers...) à votre disposition.

Votre satisfaction est notre priorité !

Z.A. Orléans Sud (face à Decathlon/Kiabi) – 45100 Orléans Sud

02 38 66 98 79

contact@mdlorsleans.fr

www.maisondelaliterie.fr



DU 8 FÉVRIER AU 2 MARS 2025

TOUT SCHUSS SUR LES PETITS PRIX AVEC Rémi !

22 000
BILLETS DE TRAIN
JUSQU'À
-40%*



En vente à partir du 8 janvier 2025 !

*22 000 billets jusqu'à -40 % de réduction en vente du 8 janvier au 1^{er} mars 2025, pour des trajets entre le 8 février et le 2 mars 2025 en Centre-Val de Loire et à destination de Paris, en train Rémi. Prix valables par personne pour un aller simple sur une sélection de destinations en 2nde classe. Billets en vente jusqu'à la veille du départ sur le site Rémi, dans toutes les gares de la région du réseau de transport Rémi et auprès des agences de voyage agréées. Billets ni échangeables ni remboursables. Offre non cumulable avec tout autre tarif réduit. Offre non valable sur les lignes TGV et Intercités. Disponibilité du tarif variable selon les jours, les trains et dans la limite des places disponibles. SNCF Voyageurs RCS de Bobigny 519 037 584. Conception : 90c. Ne pas jeter sur la voie publique. Édition janvier 2025.

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS
EN CENTRE VAL DE LOIRE

www.remi-centrevalde Loire.fr

Remi



Centre-Val de Loire

SNCF

VOYAGEURS

RÉSEAU DE MOBILITÉ INTERURBAINE